

MAUVAIS TRAITEMENT D' ALGÉRIENS À FRANKFURT

Le chargé d'affaires de l'ambassade d'Allemagne en Algérie convoqué au MAE

PAGE 4

DEUXIÈME TRONÇON DU TRAMWAY D'ALGER

Mise en service le 15 juin prochain

PAGE 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1580 Jeudi 24 mai 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

EQUIPE NATIONALE



Dernière ligne droite pour les Verts

Lire page 16

RASSEMBLEMENT DEVANT LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Ould Abbès harcelé par ses syndicats



IL ESTIME QUE LA CRÉATION D'UN PARLEMENT POPULAIRE EST UNE « ATTEINTE GRAVE À L'ETAT DE DROIT ».

EN SOLIDARITÉ AVEC LA CAUSE SAHRAOUIE

Rencontre de soutien entre élus algériens et sahraouis

Lire page 4

OULD KABLIA CLOUE AU PILORI LES FRONDEURS

A LA VEILLE DE L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE ASSEMBLÉE

Belkhadem réunit les députés de son parti



Page 3



Lire page 3



375

emplois ont été créés dans le cadre de l'opération « Blanche Algérie » et des travaux d'intérêt général pour la protection de l'environnement à Naâma

75

millions est le nombre de chômeurs à fin 2012, un nombre qui ne devrait pas baisser avant 2016 selon les prévisions de l'OIT

5,8

est la magnitude du séisme sur l'échelle de Richter qui a secoué dans la nuit de lundi à mardi, la ville de Pernik à une trentaine de kilomètres de Sofia.

La lutte contre le trafic de stupéfiants s'intensifie



Le directeur général de la sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel, a inauguré mardi à El Hadjar (Annaba), un service régional de lutte contre le trafic de stupéfiants. Deuxième du genre à l'échelle nationale après celui de Maghnia (Tlemcen), ce service, spécialisé dans la lutte contre la commercialisation et la contrebande de la drogue et des stupéfiants, couvre 16 wilayas de l'Est du pays, y compris la bande frontalière avec la Tunisie, selon les explications fournies sur place au DGSN.

Fruit d'un investissement de 80 millions de dinars, cette structure compte quelque 70 agents et cadres de la police, spécialisés dans la lutte contre les stupéfiants et le démantèlement des réseaux de trafiquants de drogue. Visitant ce service, le général-major Abdelghani Hamel a insisté sur la nécessité de "valoriser le mode de gestion des structures de sécurité" et d'accorder une "importance particulière à la qualification des ressources humaines pour respecter les critères du professionnalisme". Le DGSN a également pris connaissance des activités de lutte contre les stupéfiants à l'échelle du pays à travers un bilan chiffré. Ce dernier fait état de la saisie, en 2011 par les services

de police de plus de 1.400 kg de cannabis dont 450 kg interceptés dans les wilayas de l'est du pays. Le bilan mentionne également la saisie entre janvier et avril 2012 de pas moins de 12 tonnes de cannabis dont 340 kg interceptés par les services de sûreté des régions de l'est du pays

Randonnée pédestre sur les hauteurs de Chréa

Une randonnée pédestre sur les hauteurs de Chréa (Blida) a été organisée mardi dernier au profit d'étudiants et d'élèves des clubs verts de la wilaya de Blida, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la biodiversité, coïncidant avec le 22 mai de chaque année.

Initiée par l'association "El Djaoula" pour la découverte de l'Atlas blidéen, en coordination avec la direction de l'Environnement de la wilaya et le parc national de Chréa, cette sortie pédestre a permis à quelque mille participants de découvrir la diversité biologique du parc de Chréa qui possède notamment une richesse floristique et faunistique estimée respectivement à environ 722 espèces végétales et 564 espèces animales. Cette promenade d'une journée a, par ailleurs permis aux étudiants et aux participants d'échanger leurs connaissances et expériences. Le programme de cette manifestation comporte également une exposition des activités de l'association ainsi qu'une autre sur la faune et la flore du parc, qui est considéré comme un champ expérimental ouvert aux étudiants et aux experts.



Une unité aérienne de la Sûreté nationale dans l'est du pays



Une unité aérienne de la Sûreté nationale (UASN) sera "bientôt" mise en place dans l'est du pays "Ce projet sera opérationnel dès que la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) aura tranché la question du lieu de son implantation, prévue soit à Constantine, soit à Sétif", a affirmé M. Abdelhamid Messaoudi, commissaire de police et pilote d'hélicoptère.

Cette unité disposera, à l'instar de celle "d'une partie" des 14 hélicoptères, dont certains sont équipés de caméras de télésurveillance, relevant actuellement de l'unité aérienne centrale de la sûreté nationale à Alger, a ajouté le même officier.

Cette unité sera notamment appelée à assurer la protection des personnes et des biens, à surveiller et à régler le trafic routier, à effectuer les transferts des éléments d'intervention sur les lieux des opérations et à assurer des évacuations sanitaires

Décès de l'intervenant de la télécommande sans fil pour téléviseurs



Décès de l'inventeur de la télécommande sans fil pour téléviseurs L'Américain Eugene Polley, qui inventa en 1955 la première télécommande sans fil pour téléviseurs, est décédé de mort naturelle à l'âge de 96 ans, a indiqué mardi son employeur. L'inventeur, originaire de Chicago, qui est

mort dimanche dans sa chambre d'hôpital, avait reçu un Emmy Award (récompenses de la télévision aux Etats-Unis) pour avoir été pionnier en matière d'appareils télécommandés, a-t-on précisé de même source. L'appareil mis au point par Polley fonctionnait avec quatre capteurs fixés sur chaque coin de l'écran de télévision mais son usage n'était

Des maisons à une architecture inédite



Sans dessus dessous, ces maisons donnent l'étrange l'impression d'avoir encaissé plusieurs tremblements de terre tant leur architecture ne semble plus répondre à aucune norme. Tout ceci est dû à la magie de la retouche numérique sur ordinateur

orchestrée par un architecte utopiste. Fruit du travail de l'architecte et artiste américain Michael Jantzen, cette série de photos nous invite à découvrir des maisons dont la structure aurait été entièrement mise à sac par on ne sait quel phénomène étrange. Grâce à la retouche numérique, le plasticien module en effet l'architecture des bâtisses pour en faire des structures n'ayant plus grand chose à voir avec la réalité. Intitulé Deconstructing the houses, ce travail est avant tout l'oeuvre de collages numériques de la part de Michael Jantzen qui, à travers sa démarche artistique, questionne les notions de stabilité et de réalisme architectural.

S'étant fait connaître dans les années 1970 pour ses travaux audacieux et engagés alors qu'il n'était encore qu'étudiant, Michael Jantzen avoue que son travail a pour vocation avant toute chose de devenir des suggestions pour le futur. "Dans mon travail, je cherche juste à faire des suggestions, à évoquer des possibilités. Je ne sais pas comment nous vivrons dans le futur, mais j'aime "semmer des graines" qui peuvent encourager d'autres créateurs à penser différemment. Bien entendu, je souhaite que mon travail suggère au moins des améliorations pour plus tard et des idées nouvelles par rapport à ce qui se fait aujourd'hui", explique l'artiste visionnaire à l'Internaute.

D
I
X
I
T

Mustapha Benbada

«Il est nécessaire de diffuser une culture de la consommation chez les citoyens dont la protection en tant que consommateurs constitue une préoccupation majeure des pouvoirs publics. La consommation en tant que phénomène économique, social et environnemental concerne tous les algériens. Tout cela témoigne d'un volonté nécessaire de témoigner d'une volonté commune de parvenir à établir une communication constante entre l'administration publique, les ménages et les opérateurs économiques (producteurs, distributeurs et consommateur)»

IL ESTIME QUE LA CRÉATION D'UN PARLEMENT POPULAIRE EST UNE « ATTEINTE GRAVE À L'ETAT DE DROIT ».

Ould Kablia cloue au pilori les frondeurs

Il n'a pas fallu attendre longtemps pour voir le gouvernement réagir aux décisions prise par les quatorze partis - dont sept n'ont obtenu aucun siège à l'APN - de boycotter le Parlement et de créer un Parlement parallèle. C'est au ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Dahou Ould Kablia est revenu à la charge pour clouer au pilori les partis contestataires.

PAR SADEK BELHOCINE

À la veille de l'installation de la nouvelle Assemblée populaire nationale (APN), il a affirmé, hier, dans un entretien à l'APS que l'appel de certains partis à la création d'un parlement populaire est une « atteinte grave à l'Etat de droit ». Il a estimé que « la création d'un Parlement populaire est plus qu'une utopie, c'est une atteinte grave à l'Etat de droit, à la pratique de la démocratie et au respect de la volonté populaire ». Pour rappel, quinze partis se sont rencontrés, lundi dernier, à Alger, au siège du Front pour la justice et le développement (FJD) pour dénoncer les résultats des élections législatives du 10 mai dernier. Initialement, vingt partis étaient attendus. Mais le FFS, l'Alliance de l'Algérie verte et le PT n'ont pas assisté à la rencontre. Les 15 partis présents ont décidé de créer un « Front politique pour la protection de la démocratie ». Ils ont également pris la décision de boycotter les travaux de la nouvelle Assemblée populaire nationale (APN), dont l'installation est prévue pour samedi prochain. Ces formations politiques, qui ont remporté en tout 28 des 462 sièges que compte la nouvelle APN, avaient qualifié cette dernière d'« illégitime » et ont décidé par la même, et de ne pas reconnaître le gouvernement issu de cette assemblée. Cependant, ils ont



Le ministre de l'Intérieur Dahou Ould Kablia

décidé de : maintenir les députés qui n'assisteront cependant pas aux travaux des plénières, ne pas reconnaître le nouveau gouvernement et ont appelés à la « mise en place d'une assemblée constituante » et à l'installation « d'un gouvernement d'union nationale qui dirigera le pays durant la période de transition ». Pour le ministre de l'intérieur et des Collectivités locales, « les partis qui ne reconnaissent pas un Parlement doivent démissionner ». Selon lui, « quand on ne reconnaît pas un parlement on démissionne ». Il a estimé, dans ce sens, que la décision du boycott « a été prise hâtivement sous l'effet de la colère », affirmant que « le retour progressif vers l'apaisement les ramènera à la raison et à la normalisation ». Il a, toutefois, reconnu que la loi ne prévoit rien dans ce cas, soutenant, dans ce cadre, que « le règlement intérieur de l'APN peut le faire pour prévenir toute forme de dysfonctionnement ».

Récemment, avant-hier mardi, Dahou Ould Kablia a minimisé l'impact de la décision de 14 partis de l'opposition de boycotter les travaux de la nouvelle APN. Il a estimé que ces « partis ne peuvent pas influencer le déroulement des travaux de l'APN eu égard au nombre de sièges qu'ils ont obtenus, trente en l'occurrence », rappelant aux

frondeurs que « le travail politique ne s'arrête pas aux législatives. Les élections locales approchent. Nous prévoyons un revirement dans leur position. Ces partis ne peuvent pas rendre responsable les autorités de leur échec aux législatives. C'est le citoyen qui a voté et choisi ses représentants ». Dans l'entretien à l'APS, le ministre réitère ses convictions que le peuple a voté et choisi ses représentants. Pour preuve : le peuple n'avait pas protesté « pour clamer qu'on lui avait volé ou dénaturé son choix », après l'annonce des résultats du scrutin législatif du 10 mai, a-t-il asséné, insistant sur le fait « ce qui nous conforte dans notre jugement sur ces élections et leur crédibilité, c'est que nous n'avons vu nulle part le peuple protester pour clamer qu'on lui a volé ou

dénaturé son choix ». Selon lui, le rejet exprimé par des partis politiques des résultats du scrutin du 10 mai, « était prévisible ». Il souligne dans ce cadre que « les partis qui criaient victoire avant le scrutin, de manière irréaliste, ont été déçus par le vote des électeurs qui les ont jaugés à leur véritable poids ». Il est donc, explique-t-il « normal qu'ils crient à la fraude et au scandale ». S'agissant des griefs avancés par ces partis relatifs au report des voix de ceux touchés par le pourcentage éliminatoire de 5% vers certains grands partis, Ould Kablia a expliqué que « le pourcentage éliminatoire de 5% a été une décision des parlementaires de l'Alliance », relevant que « le gouvernement avait proposé un pourcentage de 3% dans le projet soumis à l'Assemblée ». Il avoue qu'« il ne fait pas de doute qu'avec ce dernier taux de 3%, les partis moyens, les nouveaux partis et les listes indépendantes auraient obtenu globalement une cinquantaine de sièges supplémentaires, ce qui aurait été plus juste ». Il regrette cet état de fait, « mais la loi est la loi », a-t-il souligné.

En réponse à une question relative à une révision à la baisse du régime indemnitaire des députés, que, selon lui, « beaucoup » de partis et une « grande partie » de l'opinion publique souhaitaient, il a souligné que « le problème de la confirmation ou de la révision des émoluments et des indemnités des parlementaires relève des attributions de l'Assemblée ». Les dernières initiatives visant le boycott de l'APN, sont venues de point nommé. Elles « renforcent l'idée que cette question doit être examinée en priorité, notamment, en liant ces indemnités à la présence et à la participation effective aux travaux du Parlement », a-t-il fait savoir. S.B

A LA VEILLE DE L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE ASSEMBLÉE

Belkhadem se réunira avec les députés de son parti

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelaziz Belkhadem, se réunira la veille de l'installation officielle de la nouvelle Assemblée populaire nationale (APN) avec les 221 députés de sa formation pour leur donner des directives sur leur rôle au sein de l'Assemblée, selon la direction du parti. « M. Belkhadem se réunira la veille de l'installation de l'APN, prévue samedi, avec les nouveaux députés pour discuter de l'opération d'installation de la chambre basse du Parlement et leur donner des directives concernant leurs missions et devoirs vis-à-vis des citoyens, et ce, durant toute la législature », c'est ce qu'a déclaré le responsable de la communication, Kassa Aïssi rapporte l'APS.

L'APN tiendra samedi prochain sa première séance plénière qui sera consacrée à l'appel des députés, à la constitution de la commission de validation de la qualité de membre et à l'élection du nouveau président de l'APN. M. Belkhadem avait affir-

mé dernièrement, dans une allocution devant les nouveaux députés de son parti, que le mandat parlementaire « n'est pas un tremplin pour détourner les deniers publics et s'adonner au trafic d'influence, mais un moyen de prendre en charge les aspirations et préoccupations du peuple ». Interrogé sur le nombre de députés voulant rejoindre le parti du FLN, notamment ceux appartenant aux formations politiques ayant décidé de boycotter l'Assemblée, M. Aïssi a indiqué préférer aborder la question après l'installation officielle de la chambre basse. Par ailleurs, concernant l'ordre du jour de la session ordinaire du comité central prévue les 14 et 15 juin ainsi que les revendications des redresseurs d'inclure dans l'ordre du jour un vote sur la « destitution » de l'actuel secrétaire général du parti, le responsable de la communication s'est abstenu de commenter cette question, précisant que « les yeux de la direction sont braqués, pour le moment sur la nouvelle Assemblée ». RN

SOUS LA PLUME

Rancoeurs

PAR SORAYA HAKIM

Quatorze partis malchanceux aux élections législatives du 10 mai ont décidé de créer un « Front politique pour la démocratie » et de boycotter le Parlement. Pas question de démissionner de son mandat de député, là-dessus rien à concéder. Il s'agira tout simplement de boycotter les travaux de l'APN et de ne pas reconnaître le nouveau gouvernement nommé si nouveau il y aura. Le front s'abstiendra d'assister aux séances plénières jusqu'à nouvel ordre » et le « Front »

pousse le bouchon un peu plus en exigeant la mise en place d'une assemblée constituante ainsi que l'installation d'un gouvernement national de transition. Un modèle que l'on retrouve chez nos voisins tunisiens. Cette nouvelle alliance occupant 28 des 462 sièges refuse de cautionner un « gouvernement illégitime ». La réponse du ministre de l'Intérieur Dahou Ould Kablia est acerbe : « Quand on ne reconnaît pas un

Parlement on démissionne ». Dans toutes les démocraties du monde c'est ce qui se fait. Il n'y a pas eu non plus de protesta, aucune manifestation de rue pour dénoncer qu'il y a eu spoliation des voix. En mauvais perdants, ils vilipendent tout en se gardant bien d'abandonner les privilèges que leur procure le statut de député, un œil sur le billard et l'autre pour compter les points.

« EN MAUVAIS PERDANTS, ILS VILIPENDENT TOUT EN SE GARDANT BIEN D'ABANDONNER LES PRIVILÈGES QUE LEUR PROCURE LE STATUT DE DÉPUTÉ, UN ŒIL SUR LE BILLARD ET L'AUTRE POUR COMPTER LES POINTS. »

Des points il va sans doute en être question pour ceux qui ont décidé de pratiquer l'absentéisme, des coupes dans des indemnités conséquentes encore qu'il s'agisse d'une affaire interne à l'Assemblée. Le Front pour la sauvegarde de la démocratie qui pour Dahou Ould Kablia est « une atteinte à l'Etat de droit, et au respect de la volonté populaire » va-t-il passer à l'acte en déclarant la vacance ou se rendront-ils à la raison en admettant leur défaite. Samedi sera le Jour « J » de l'investiture de la nouvelle Assemblée avec ou sans ceux qui se font fait coller. Ce sera du pareil au même.

RASSEMBLEMENT DEVANT LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Ould Abbès harcelé par ses syndicats

Si jamais il n'est pas reconduit à la tête de son département, le ministre de la Santé, Djamel Ould Abbès, va devoir céder à son successeur un secteur complètement en crise. Pourtant sa nomination au mois de mai 2010 avait été bien accueillie par les professionnels de la santé qui y ont vu un gage de règlement des conflits qui secouent la profession, et pour cause le ministre a un profil qui s'y prête à merveille, puisque, outre qu'il est médecin, il préside l'Union médicale algérienne (UMA).

PAR LARBI GRAÏNE

Deux ans après la prise en main de ce département par Ould Abbès, les syndicalistes de la santé, se sont résignés à constater que tous



Ould Abbès face à la contestation du secteur de la Santé

les ministres -médecins, qui se sont vus confier depuis l'indépendance, le secteur ont plus desservi que servi celui-ci. Bref, il est reproché à l'actuel ministre de la Santé de n'avoir réglé aucun problème en suspens, d'où explique-t-on la récurrence des pénuries de médicaments, et la persistance du refus de nouer le dialogue avec les partenaires sociaux.

L'Intersyndicale des professionnels de la santé boucle une année de protestation sans pouvoir arracher rien de palpable alors que la période promettait puisqu'elle avait coïncidé avec les préparatifs des législatives du 10 mai. Au contraire les syndicats de la santé ont perçu dans l'attitude d'Ould Abbès, une volonté «de jouer les temps morts» dans ce match ultime entre

des syndicats qui réclament l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles et un ministre qui sait peut être qu'il va quitter bientôt le navire, retombées des élections législatives obligent.

Toujours est-il que l'Intersyndicale des professionnels de la santé a décidé de maintenir la pression. Composé du syndicat national des praticiens spécialistes de santé publique (SNPSSP), du syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP), du syndicat national algérien des psychologues (SNAPSY), et du syndicat national des professeurs d'enseignement paramédical (SNPEPM), l'Intersyndicale, qui s'est réunie le 21 mai à Alger, selon les termes de son communiqué, appelle à un rassemblement le mardi 29 mai à 11

heures devant le ministère de la Santé, pour exiger le « respect des libertés syndicales et du droit de grève, le droit du malade à une bonne prise en charge, l'amendement des statuts particuliers, la révision des régimes indemnitaires spécifiques, et la promulgation du régime indemnitaire général ».

Le rassemblement, est-il précisé est «ouvert à tous les professionnels et organisations syndicales de la santé se reconnaissant dans la plateforme de revendication de l'intersyndicale». Selon l'Intersyndicale de la santé, le département d'Ould Abbès a «rompu le dialogue avec les représentants légitimes des professionnels de la santé publique ».

L.G.

APRÈS LE MAUVAIS TRAITEMENT INFLIGÉ À DES ALGÉRIENS À FRANKFURT

Le chargé d'affaires de l'ambassade d'Allemagne en Algérie convoqué au MAE

Le chargé d'affaires de l'ambassade d'Allemagne en Algérie a été convoqué par le ministère des Affaires étrangères et des explications lui ont été demandées suite aux informations faisant état de mauvais traitements infligés par les autorités de l'aéroport de Frankfurt à des ressortissants algériens, a indiqué hier le porte-parole du ministère dans une déclaration écrite.

« Suite aux informations faisant état de mauvais traitements infligés par les autorités de l'aéroport de Frankfurt à des ressortissants algériens qui se rendaient en Allemagne », le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, a tenu à apporter des précisions.

Ainsi, «le chargé d'affaires de l'ambassade d'Allemagne en Algérie a été aussitôt convoqué par le ministère des Affaires étrangères, le 16 mai 2012, et des explications lui ont été demandées au sujet du mauvais traitement subi par ces ressortissants algériens pourtant détenteurs de visas Schengen », a fait savoir M. Belani.

« Le diplomate allemand a fait montre de compréhension à l'égard de la réaction de la partie algérienne et s'est engagé à saisir immédiatement sa tutelle à ce sujet », a ajouté le porte-parole.

« Il convient de signaler, par ailleurs, a encore précisé M. Belani, que l'ambassadeur d'Allemagne en Algérie sera reçu au ministère des Affaires étrangères dès son retour à Alger ».

EN SOLIDARITÉ AVEC LA CAUSE SAHRAOUIE

Rencontre de soutien entre élus algériens et sahraouis

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

C'est hier à Alger qu'a eu lieu une rencontre bilatérale de solidarité ayant regroupé le Comité national algérien de soutien au peuple sahraoui (CNASPS) et les élus de différentes villes algériennes et villes de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Les villes algériennes qui ont pris part à cette rencontre sont : Alger, Oran, Batna, Biskra, Tiaret, Arris et Mascara, alors que du côté sahraoui, les villes à l'honneur étaient : El-Ayoun, Dakhla, Boujdour, Bir Lahlou, Tifariti, Ausserd et Gdym-izik.

L'organisation de cette rencontre intervient à la veille de la commémoration de la journée de l'Afrique et des accords de coopération entre les villes algériennes et celles de la RASD. D'ailleurs, à ce sujet, d'autres rencontres sont prévues aujourd'hui et demain à Alger. L'un des objectifs de ce type de rencontres, affirme-t-on, est de réaffirmer le soutien indéfectible des élus algériens et de la société civile à la cause du peuple sahraoui qui se bat pour

son autodétermination. Par ces initiatives, il est également question de l'élargissement des réseaux de soutien à la cause sahraouie pour, dit-on, briser une bonne fois pour toutes l'omerta ainsi que le mur de la honte érigé par les autorités coloniales. Ce mur, rappelons-le, s'étend sur 2700 km séparant ainsi le territoire du Sahara occidental en deux. L'élargissement de la mission de la Minurso est également un point sur lequel les indéfectibles soutiens à la cause sahraouie, de par le monde, travaillent d'arrache-pied.

Le retrait de confiance du Maroc à l'envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, M. Christopher Ross. Cette décision, précisons-le, a provoqué la cassure entre l'ONU et le Maroc et intervient seulement quelques semaines après le rapport accablant contre Rabat qu'a présenté Ban Ki-moon aux membres du Conseil de sécurité. Le gouvernement islamiste marocain accuse Christopher Ross d'avoir, dans plusieurs cas, «appliqué une méthode déséquilibrée et partielle pour mener sa mission ». Dans son communiqué, Rabat,

a indiqué : «Les comportements contrastés de M. Ross s'écartent des grandes lignes qui ont été tracées par les négociations dans le Conseil de sécurité. Pour cela, le Maroc a décidé de retirer sa confiance». L'inflexibilité qui a marqué M. Ross par rapport à son prédécesseur, Peter Van Walsum, zélé défenseur du Maroc, sur le dossier du Sahara occidental, est agaçante pour Rabat, qui tente par tous les chemins de faire valoir son « plan d'autonomie » mais en vain.

Les Etats-Unis qui désavouent le jeune monarque, qui selon certains observateurs, a encore du chemin à faire en diplomatie pour se faire entendre. Le diplomate avisé qu'est M. Ross, quant à lui, faut-il le rappeler, bénéficie d'un total soutien des Américains, de l'aveu même de l'ambassadeur US en Algérie, M. Henry S. Ensher, qui en réponse à une question, lors d'une conférence Lundi au siège de l'ambassade à Alger, pour savoir si son gouvernement apportait encore son soutien à M. Ross, a répliqué par un « Yes », sourire aux lèvres.

M. B.

LE MINISTRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

«Consolider le partenariat avec les banques pour les projets d'investissement»

La coopération entre les opérateurs économiques du secteur du tourisme et les banques est primordiale pour le développement des projets inhérents à la réalisation des infrastructures hôtelières et la modernisation des sites touristiques, notamment dans les zones du Grand sud et du Sahara, car il y existe un fort afflux des touristes étrangers.

PAR AMAR AOUIMER

Le tourisme aura toute la priorité dans les projets d'investissement pour faire de ce secteur l'un des outils de la croissance économique et du développement social, et ce à travers le renforcement du partenariat avec les banques, a indiqué le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Smail Mimoune.

Intervenant à l'occasion de la signature d'une convention entre son secteur, quatre banques publiques et deux établissements d'investissement, Mimoune a estimé que l'investissement touristique ne pouvait se concrétiser qu'avec "le renforcement du partenariat" entre les investisseurs et les banques pour faciliter l'acquisition des crédits. Cette convention vise selon le ministre à accorder de nouvelles facilitations aux investisseurs par les banques permettant notamment de différer la durée de remboursement des crédits contractés.

Mimoune a rappelé les efforts consentis par l'Etat à travers la baisse du taux d'intérêt bancaire de 4,5% accordée aux investisseurs dans les Hauts-Plateaux et de 3% dans le nord du pays. "Cette faveur

exceptionnelle tant attendue, est de nature à atténuer les effets contraignants liés au caractère capitaliste des projets d'investissement touristique d'une part, et de contribuer à l'amélioration de la solvabilité des promoteurs et de réduire les marges de risque d'autre part", a relevé le ministre.

"Tous ces dispositifs sont de nature à resserrer les rapports entre les opérateurs et banquiers d'une part, et à sécuriser au mieux les processus d'investissement d'autre part", a-t-il ajouté.

Les facilitations accordées ont contribué à l'augmentation du nombre de projets d'investissement touristique, qui s'élève, a-t-il dit, à 700 projets, à l'échelle nationale.

Mimoune a indiqué qu'une rencontre nationale des investisseurs touristiques aura lieu dans les semaines à venir, pour évaluer et débattre des projets qui ont été déjà réalisés, comme il sera procédé à la réalisation d'un guide d'investissement pour les professionnels du secteur.

L'octroi de lignes de crédit est également importante pour la finalisation et l'achèvement des projets touristiques sachant que de nombreux entrepreneurs privés se sont lancés, récemment, dans la



Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Smail Mimoune.

construction de stations balnéaires et de sites touristiques à certaines wilayas du pays. A.A

SEMAINE AFRICAINE DE L'UNESCO À PARIS

La vallée du M'zab, la grande curiosité



Une vue de la vallée du M'zab

PAR RAYAN NASSIM

La vallée du Mzab, pentapole féérique classée patrimoine mondial par l'Unesco depuis 1982, représente l'Algérie à la semaine africaine de l'agence onusienne à Paris, dont le thème retenu cette année est le développement durable.

Le stand Algérie, encadré par les associations des amis du M'zab et Ticit n'Mzab de Beni-Isguen, est réparti en deux espaces : le premier présentant des photos de la vallée du Mzab et un diaporama sur la vie

de ses habitants, et le second, dénommé le Bazar, exposant des produits de l'artisanat traditionnel local, dont notamment la tapisserie, des outils et autres ustensiles traditionnels utilisés dans les différents travaux quotidiens dans les ksour et palmeraies de la région (600 kms au sud d'Alger). Pour le responsable des échanges de l'association Ticit n'Mzab, Brahim Bazemlal, cette participation à la semaine culturelle africaine vise à faire connaître les richesses patrimoniales de l'Algérie, à travers l'exemple de la vallée du M'zab. Aux yeux du président de l'association des

amis du M'zab (localisée à Lille), Karim Baelhadj, il s'agit, à travers cette participation, de représenter "dignement" l'Algérie qui célèbre cette année le cinquantenaire de son indépendance et de présenter des éléments témoignant du "savoir-faire" des ancêtres en matière, notamment, d'architecture traditionnelle, de collecte et de partage des eaux.

La participation de la wilaya de Ghardaia à cette semaine culturelle africaine est adaptée au choix de la thématique de l'édition 2012 tournant autour du changement climatique et le développement durable.

Grâce à une architecture bioclimatique et à un urbanisme composé de ksours et de palmeraies abritant une agriculture étagère fertilisée par un système ancestral de collecte et de partage des eaux, les Mozabites ont favorisé l'émergence d'un micro climat. Construite entre 1012 et 1040, la pentapole du M'zab est composée de sa capitale, Ghardaia, et des ksour d'El Atteuf, Bou Noura, Beni Isguen et Melika.

Rendez-vous annuel de l'Unesco, la Semaine africaine qui se termine vendredi 25 mai est organisée par le groupe africain des Etats membres de l'UNESCO sous la présidence cette année de l'Afrique du Sud. Elle vise à accroître la visibilité de l'Afrique à travers la mise en valeur de la diversité de son patrimoine culturel et artistique. R.N.

DEUXIÈME TRONÇON DU TRAMWAY D'ALGER

Mise en service le 15 juin prochain

La mise en service commerciale du deuxième tronçon du tramway d'Alger, reliant les Fusillés (centre-ville) à la cité Zerhouni Mokhtar (banlieue est), est prévue le 15 juin prochain. C'est le ministre des Transports, Amar Tou, qui en a fait l'annonce à la presse en marge d'une visite à la station multimodale des Fusillés pour s'enquérir du déroulement de la marche à blanc de cette deuxième tranche du tramway de la capitale "L'exploitation commerciale du deuxième tronçon du tramway d'Alger aura lieu le 15 juin". Long de 9,1 km, ce deuxième tronçon du tramway d'Alger compte 16 stations dont deux stations multimodales (station regroupant : métro, tramway, train, taxis et bus) situées aux quartiers le Caroubier et les Fusillés. Une rame est prévue toutes les 7 minutes, selon les responsables du projet qui ont précisé que la circulation des rames commencera à 5h00 et prendra fin à 23h00.

Cette mise en service est précédée par plusieurs essais techniques et par une "marche à blanc" (circulation permanente des rames sans voyageurs), lancée début mars et qui se poursuivra jusqu'à la mi-juin.

Le premier tronçon du tramway d'Alger, reliant Bordj El Kiffan à la cité Zerhouni Mokhtar, long de 7,2 km, a été mis en service en mai 2011. R.N.

SÉMINAIRES SUR LES BONNES PRATIQUES DE GESTION

Les entreprises se mettent aux exigences de productivité

Les cycles de formation en management et marketing continuent au niveau de l'Agence de promotion du commerce extérieur (Algex), notamment avec les sessions de formation organisées par cette institution encourageant les exportations hors hydrocarbures.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, l'agence et le programme de mise à niveau PME 2 "Bonnes pratiques de gestion" et "Exporter" organisent en juin prochain, dans le cadre du protocole signé entre cette agence et le programme de mise à niveau PME 2, des sessions dans différentes spécialités à l'adresse des cadres gestionnaires des



PME/PMI. Selon les responsables de l'Algex, «ces formations ont pour objectif de rappeler aux dirigeants des PME les bonnes pratiques qui permettront à votre entreprise de se qualifier pour l'exigence de productivité préalable à l'exportation». Les thèmes qui seront abordés durant ce

cycle de formation sont dispensés par des experts et ont trait, notamment, aux techniques d'exportation vers la zone Union européenne, la production en sous-traitance internationale, les incoterms et le marketing international. Mais, on peut également citer d'autres sujets importants

dans la politique de marketing et management des entreprises, à savoir la logistique à l'international et les méthodes de la bonne préparation à la participation à une manifestation internationale. Les branches d'activités des entreprises ciblées et devant bénéficier de la participation à ces cycles et sessions de formation sont ceux inhérents aux secteurs de d'industrie alimentaire, la mécanique, les domaines relatifs aux métiers électriques, l'électronique, les matériaux de construction, la chimie et l'industrie pharmaceutique. Les entreprises algériennes ont également besoin de cycle de formation en matière de management et innovation et en intelligence économique, car avec la mondialisation et la globalisation, il faut absolument que les cadres gestionnaires soient en mesure de hisser leurs entreprises à un niveau de concurrence et de compétitivité internationale.

A. A.

DES EXPERTS VULGARISENT L'ENTREPRENARIAT ET L'INNOVATION

La PME algérienne au cœur de la compétitivité et de la créativité

En relatant l'intérêt accordé par le gouvernement fédéral des Etats-Unis d'Amérique, et à leur tête le président Obama, au management et à l'innovation, Mohamed Djerdjouri, Pr à l'université d'Etat de New York, a mis en relief, hier à l'hôtel Hilton, la pratique du management de l'innovation en Afrique du Nord et au Moyen-Orient en précisant que «l'innovation est très stratégique et importante sur le plan de la compétitivité internationale, sachant que les nations ont construit leur croissance économique sur la base des innovations en assurant l'essor de leurs produits commerciaux». Il explique que parmi 14 pays de la région MENA, Qatar et les Emirats arabes unies ont obtenu un classement honorable à travers

le monde, notamment pour leur esprit de concurrence et de compétitivité. Pour sa part, le directeur de l'Ecole des hautes études commerciales, Abdeslem Saâdi, l'organisateur de ce séminaire, souligne que «dans un monde concurrentiel, l'innovation est une impérieuse nécessité, pour être efficace, le processus d'innovation se trouve assorti de nombreuses exigences méthodiques. L'innovation est une nécessité absolue dans un monde globalisé, car les forces qui agissent sont puissantes et structurantes». Le directeur général de la PME au ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements, Ammouri Brahiti, a dit que «les résultats obtenus, indépendamment du statut juridique ou public, montrent que le processus d'appropriation de la démarche

qualité est beaucoup plus respectée chez les individus ayant un niveau universitaire et chez les cadres dirigeants». Il ajoute que «cela apparaît principalement dans la progression de sentiment d'appartenance à leurs entreprises et la motivation à mener à mieux les tâches qui leur sont attribuées. Contrairement aux exécutants qui manifestent des difficultés à s'y impliquer».

La journée d'aujourd'hui sera essentiellement consacrée "aux innovations pédagogiques en tant que levier de modernisation dans l'enseignement supérieur avec des cas des grandes écoles en Algérie", "PME et innovation commerciale", "l'innovation participative au service de la compétitivité de l'entreprise"...

A. A.

EXPORTATIONS DES OPÉRATEURS DE LA WILAYA DE BEJAIA EN 2011

Plus de 296 millions de dollars pour 500 tonnes de marchandises

Les opérateurs de la wilaya de Béjaïa ont exporté, durant l'année 2011, 500 tonnes de marchandises, représentant une valeur vénale de 21,5 milliards de dinars, soit l'équivalent de 296 millions de dollars, selon un bilan de la direction de wilaya du commerce. Onze opérateurs ont participé à cet effort d'ouverture à l'international, en y proposant une large gamme de produits et marchandises, notamment dans le créneau de l'agroalimentaire (huiles, sucre, laitages, et boissons) ou celui des matières premières, dont les peaux et lièges. "Le résultat est encourageant mais insuffisant au regard des potentialités de la wilaya", a cependant relevé le président de la Chambre d'industrie et de commerce Soummam, Abdelkader Hocini, qui ne désespère pas de

voir l'économie locale "boostée par une inclinaison de plus en plus importante à l'international", selon l'APS. Son argument repose sur l'étendue du tissu des PME/PMI locales, considéré comme l'un des plus importants du pays.

"Avec plus de 12.000 unités, Béjaïa, occupe le 4e rang national et son dynamisme est de nature à lui ouvrir de nouvelles perspectives", a-t-il dit, en notant, cependant, qu'une telle éventualité n'a de chance de se concrétiser "qu'au cas où les contraintes auxquelles elles sont confrontées seraient levées". Hocini a évoqué, à ce titre, "l'inadaptation" de l'administration aux nouvelles exigences économiques, notamment en matière de procédures et de réglementation, les questions inhérentes au foncier, les contraintes

de financement qui, de son point de vue, "limitent les ambitions des entrepreneurs locaux à regarder au-delà des frontières". D'autant, a-t-il souligné, que beaucoup d'opérateurs, frileux, par "méconnaissance des dispositifs relatifs à l'exportation, préfèrent ne pas s'y hasarder".

Un grand nombre d'opérateurs, tout a fait innovants et concurrentiels, hésitent, par ailleurs, à se jeter à l'eau à cause de l'instabilité sociale qui caractérise la wilaya, touchée notamment par le phénomène récurrent des fermetures de routes. "L'étranger ne peut tolérer des retards dans les livraisons et ne saurait comprendre les difficultés techniques ou sociales locales. Pour lui, un contrat, c'est un contrat", a-t-il expliqué.

R. E.

RENCONTRES D'UBIFRANCE
ALGÉRIE

Les investisseurs en quête de connaissance du marché algérien

Les rencontres d'Ubifrance Algérie, un rendez-vous économique annuel de dirigeants de l'économie des deux pays et d'hommes d'affaires, se tiendront les 6 et 7 juin prochain à Paris, selon les organisateurs. Le premier jour de cette rencontre se déroulera sous forme d'un séminaire auquel devront participer des personnalités officielles d'Algérie et de France, ainsi que des responsables dans les hautes sphères économiques des deux pays. Les débats porteront sur l'économie algérienne (état et perspectives), les relations économiques bilatérales (échanges commerciaux et investissements), le mode d'investissement en Algérie et l'évolution du cadre des affaires dans le pays. Le directeur Ubifrance Algérie, Alain Boutebel, présentera, à cette occasion, des secteurs jugés porteurs en Algérie, notamment dans l'agriculture et l'agro-industrie, l'hôtellerie, les infrastructures et l'immobilier. Le 7 juin, un forum d'affaires avec des rendez-vous individuels avec des experts du marché algérien est, par ailleurs, prévu par les organisateurs. Divers secteurs, comme le management, l'audit et conseil juridique, les banques, le e-commerce, la santé et la pharmacie, y seront abordés. Pour les organisateurs, à travers ces Rencontres Algérie, les deux pays poursuivent la consolidation de leur relation économique, qui concerne tant les grands dossiers d'investissements ou les grands projets que le développement des partenariats entre PME et ETI des deux pays. Ce rendez-vous économique est désormais perçu comme une véritable plateforme d'échanges et d'apartés entre les chefs d'entreprise algériens porteurs de projets et leurs homologues français. Il est aussi vu en tant que moment pour débattre des potentialités du marché avec des experts sectoriels, des prestataires de services dans les domaines juridique, fiscal, bancaire, des ressources humaines, de la formation, et des partenaires institutionnels d'Ubifrance aux services des entreprises. Selon Ubifrance, l'Agence française pour le développement international des entreprises, l'Algérie représente un marché de premier plan pour la France, avec des exportations qui ont atteint 5,75 milliards d'euros en 2011 (+9% par rapport à 2010) et une présence de plus de 450 entreprises représentant 35.000 emplois directs.

R. E.

MASCARA

5.170 actes de propriété régularisés

L'Agence foncière de la wilaya de Mascara a procédé ces derniers mois à la régularisation de 5.170 actes de propriété représentant des lotissements d'habitat individuel et participatif, selon son responsable. La situation de biens immobiliers appartenant aux communes depuis plus de 20 ans et transférés à l'Agence foncière a été régularisée alors que d'autres faisant l'objet de litiges attendent, a indiqué M. Kada Chentouf.

L'attribution de 718 nouveaux actes de propriété est attendue concernant 14 lotissements, dont les dossiers sont au niveau de la direction des Domaines pour l'obtention d'actes de cession au profit de l'Agence, en plus de la régularisation de la situation de 3 autres communes de Sidi Kada, Ras El-Aïn Amirouche et Beniane, dont les dossiers se trouvent à la Direction de l'urbanisme et de la construction (DUC) pour établissement de permis de construire.

D'autre part, l'Agence foncière de Mascara a lancé un projet de réalisation de 895 logements promotionnels aidés (LPA) répartis sur dix communes telles que Sig (200), Ghris (150), Tighennif (100), Tizi (80) et Mascara (60 logements), a ajouté ce responsable.

Les travaux de 669 habitations rurales ont été également lancés, renforçant ainsi les agglomérations d'une dizaine de communes où l'Agence a acquis des lots de terrains de la direction des Domaines pour la création de petites agglomérations à proximité des différents réseaux par une formule destinée particulièrement à ceux qui n'ont pas de foncier pour la construction de leurs habitations.

TIZI-OUZOU

Renforcement des moyens de la Faculté de médecine

La Faculté de médecine de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO) sera renforcée en moyens humains et matériels, a annoncé son recteur, le Pr Hannachi Nacer Eddine. Intervenant à l'ouverture des travaux de la troisième journée médico-pharmaceutique organisée par l'association scientifique des étudiants en pharmacie, au niveau du CHU de Tizi-Ouzou, le Pr Hannachi a informé qu'un programme de mise à niveau de cette faculté a été lancé depuis deux ans.

Une première enveloppe financière de 14 millions de dinars a été allouée pour l'achat de matériel informatique, a indiqué, à cet égard, le recteur, en faisant également part de l'inscription de deux autres opérations dans ce cadre : la première de l'ordre de 09 millions de dinars et la seconde de 08 millions de dinars.

Concernant les moyens humains, le Pr Hannachi a annoncé que son université recrutera au courant de cette année, 42 maîtres-assistants destinés à la faculté de médecine. Ce programme de mise à niveau a été inscrit pour combler le "déficit" enregistré au niveau de cette faculté qui, "il y a deux ans, était dans un état désastreux, tant il y avait un manque énorme en équipements de recherche et de pratique pour les étudiants", a précisé le recteur.

APS

RELIZANE, TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Réalisation de deux stations

Lundi dernier, le ministre des Ressources en eau, M. Abdelmalek Sellal, a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation de deux stations de traitement des eaux usées (STEP) à Relizane et Mazouna.

PAR BOUZIANE MEHDI

Dotée d'une enveloppe financière de 1,179 milliard de dinars, la station du chef-lieu de wilaya, qui permettra le traitement de 216.000 mètres cubes d'eaux usées par jour pour 180.000 habitants et qui contribuera, à sa réception, à la protection de l'oued Mina contre la pollution, est prévue dans un délai de 18 mois et ses eaux traitées seront destinées au périmètre irrigué de Mina qui enregistre un manque d'eau.

Quant à la deuxième station, située dans la daïra de Mazouna et pour laquelle une enveloppe de plus de 556 millions de dinars été consacrée, elle devra traiter 4.800 mètres cubes d'eaux usées rejetés pour une population estimée à près de 79.000 habitants des régions de Mazouna et El-Kettar.

Réceptionné en avril 2013, ce projet permettra de protéger les eaux de l'oued "Ouarizane" et les nappes phréatiques contre la pollution.

D'une capacité de traitement de plus de 700 millions de mètres cubes par an, 136 Step ont été réalisées à travers le pays et 44 autres sont programmées à l'horizon



2015, a indiqué le ministre, ajoutant que "l'objectif est de parvenir à un traitement d'un milliard de mètres cubes par an".

Au chef-lieu de wilaya, M. Sellal a posé la première pierre pour la réalisation d'une station de traitement des eaux destinées à la consommation pour un investissement de 600 millions de dinars qui, une fois réceptionnée en 2013, elle devra augmenter la production de l'eau potable au chef-lieu de wilaya de 17.000 m3/jour actuellement à plus de 34.000 m3, selon les explications fournies.

Le ministre des Ressources en eau a également suivi un exposé sur le projet

d'urgence de renforcement de l'AEP à Relizane et sa périphérie, Jdiouia, Oued Rhiou et autres, à partir des nappes phréatiques, a précisé l'APS, ajoutant qu'il s'est aussi enquis à Yellel et Bermadia des travaux de réalisation de deux réservoirs d'une contenance de 2.000 et 1.000 m3 pour augmenter les capacités de stockage dans ces deux villes.

Au début de sa visite dans la wilaya, le ministre a inauguré le projet d'alimentation des habitants du nord de la Dahra en eau potable à partir du barrage de Kramis, implanté dans la wilaya de Mostaganem.

B. M.

SETIF, ETABLISSEMENTS DE RÉÉDUCATION DE LA WILAYA

153 détenus aux examens de fin d'année

Au total, 153 détenus dans les établissements de rééducation de la wilaya de Sétif subiront les épreuves du brevet de l'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat au terme de l'année scolaire 2011-2012, a indiqué lundi le directeur de l'Education.

Il s'agit de 120 candidats à l'examen du BEM et de 33 pour celui du baccalauréat, a précisé M. Abdelaziz Ghennam, rappelant que sur les 169 détenus qui se sont présentés aux examens de fin de cycle en 2010-2011, 32 avaient obtenu leur baccalauréat et 62 avaient réussi leur examen de passage au cycle secondaire. La formation de ces détenus s'inscrit dans le cadre de la

politique de réforme de la justice, a rappelé le même responsable, faisant part des efforts déployés par le ministère de la Justice pour la prise en charge de la population carcérale. L'enseignement des détenus au sein même des centres pénitentiaires procède d'une stratégie mise en œuvre par le ministère de la Justice pour préparer une meilleure insertion sociale des détenus après leur libération et éviter toutes formes de récidive, a indiqué M. Ghennam.

La préparation de ces examens se déroule "normalement", a-t-il encore souligné, précisant que toutes les conditions nécessaires au bon déroulement de ces épreuves

ont été mises en place par le ministère de la Justice. Le directeur de l'Education a indiqué, par ailleurs, que 178.338 élèves, sur les 350.000 inscrits dans les différents établissements scolaires de la wilaya, subiront les examens de fin de cycles primaire, moyen et secondaire. Près de 26.860 élèves, dont 9 aux besoins spécifiques (sourds-muets), devront passer le 29 mai en cours l'examen de passage au palier moyen dans 115 centres d'examens, a ajouté ce responsable précisant que les corrections se feront dans deux centres situés à El-Eulma (est de Sétif) et à Aïn Arnat, à l'Ouest de la ville.

APS

BOUIRA, POMME DE TERRE SAISONNIÈRE

Récolte de 92.500 tonnes prévue

Une récolte prévisionnelle de plus de 92.500 tonnes de pomme de terre de saison est attendue cette année à Bouira, a annoncé la Direction des services agricoles (DSA). "Ce volume de production est en net recul comparativement à la saison dernière, siège d'une récolte de plus de 100.000 tonnes", a relevé le chef de l'organisation de la production et d'appui technique à la DSA, qui explique ce fait par "une réduction de la superficie ensemencée, estimée à plus de 760 ha au

niveau de la plaine des Aribis". M.Maakouche Mohamed a, également, mis en avant "la non-disponibilité, en temps opportun, des eaux nécessaires pour l'irrigation des terres cultivées, à partir du barrage de oued Lakhel". Près de 68.000 tonnes de cette récolte devrait être engrangée sur une surface ciblée de 2.861 ha de pomme de terre de consommation, tandis que le reste (soit 24.500 qx) est destiné à la pomme terre de semence. Ce responsable a fait part, à cet égard, des mesures

incitatives par les pouvoirs publics dont ont bénéficié les producteurs locaux, dont, entre autres, des quantités suffisantes d'engrais et de produits phytosanitaires, outre les campagnes d'orientation agricole, organisées périodiquement à leur profit. La culture de la pomme de terre à Bouira est essentiellement concentrée dans les plaines d'El-Asnam (plus de 1.000 ha), et des Aribis à Aïn Bessam (700 ha), selon les données fournies par la DSA.

APS

SKIKDA, FÊTE DE LA FRAISE

Participation attendue de 135 producteurs

Prévue à Skikda du 25 au 27 mai prochains, la fête de la fraise regroupera 135 producteurs, contre 90 seulement lors de l'édition de l'année dernière, selon l'Assemblée populaire communale (APC).

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est au siège de la commune de Skikda que s'est tenue une conférence de presse au cours de laquelle le président du Comité des fêtes et des manifestations culturelles et sportives de l'APC, M. Farid Chouit, a affirmé que la wilaya est "fière d'accueillir un plus grand nombre de participants", avant de rappeler que la 1re édition de la fête de la fraise de Skikda avait eu lieu en 1986 avec la participation de 10 producteurs.

Il a également rappelé que la culture de ce fruit rouge, très apprécié, a été entamée en 1920 sur une superficie d'un demi hectare, passant ensuite à 252 ha en 1999, puis à 278 ha en 2012, en soulignant que la fête de la fraise a "contribué à l'encouragement des producteurs", affirmant également que la fête de la fraise "favorise le contact et l'échange d'expériences entre les producteurs qui s'organisent en associations afin de développer et de moderniser cette filière".

26e du nom, la prochaine édition de la fête de la fraise sera ouverte demain vendredi par des exhibitions folkloriques animées par des troupes venant des wilayas de Sétif, El-Oued et d'autres régions du pays, précise l'APS.

A l'exemple de Salim Skikdi, Cheb Hassinet, Cheb Mehdi et Cheb Imad, des artistes renommés animeront, à l'ouvertu-



re des festivités, une soirée de gala, tandis que la deuxième journée de la fête sera marquée par l'ouverture d'une grande exposition de fraises sur la place du 1er-Novembre 1954, au centre-ville, en plus d'une exposition d'artisanat traditionnel à la salle Aïssat-Idir.

C'est au Palais des arts et de la culture qu'aura lieu une cérémonie pour l'élection de "Miss Fraise", sur fond musical animé par les chanteurs Fateh Rouana, Cheba Yamina et Mohamed Falouti, a encore souligné l'APS, ajoutant que des activités sportives figurent également au programme des festivités, avec des tournois de football inter-quartiers et inter-écoles qui débiteront dès mardi, ainsi que des tournois de handball et de volley-ball, des courses d'aviron et de cyclisme, en plus de tournois d'échecs et de boules. Quant aux producteurs de fraises et parte-

naires de cette profession, ils vont concourir pour désigner le meilleur produit, le meilleur cultivateur, le meilleur gâteau à la fraise, le meilleur jus de fraises et la meilleure vitrine. M. Chouit a indiqué qu'un millier de petits paniers de fraises seront distribués aux passants dans les rues de Skikda par la commune, une première depuis le début de la fête dans les années 1980, estimant qu'il s'agit-là d'un "moindre égard que les organisateurs de la fête doivent aux habitants de Skikda".

Au cours d'une cérémonie qui se tiendra dimanche prochain, les lauréats des concours de la fête de la fraise seront honorés, a encore fait savoir M. Chouit, rappelant que la production de fraise a enregistré un développement certain dans les montagnes de Skikda, ce qui a permis une production "appréciable" de 23.100 quintaux. B. M.

CONSTANTINE

Bientôt une unité aérienne de la Sûreté nationale

Une Unité aérienne de la Sûreté nationale (UASN) sera "bientôt" mise en place dans l'est du pays, a indiqué lundi à Constantine un officier de police en marge de journées "portes ouvertes" organisées au Palais de la culture Malek-Haddad. "Ce projet sera opérationnel dès que la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) aura tranché la question du lieu de son implantation, prévue soit à Constantine, soit à Sétif", a affirmé M. Abdelhamid Messaoudi, commissaire de police et pilote d'hélicoptère. Cette unité disposera, à l'instar de celle d'Oran (également en phase de création), "d'une partie" des 14 hélicoptères, dont certains sont équipés de caméras de télésurveillance, relevant actuellement de l'unité aérienne centrale de la sûreté nationale à Alger, a ajouté le même officier. La future UASN de l'Est sera, notamment, appelée à assurer la protection des personnes et des biens, à surveiller et à réglementer le trafic routier, à effectuer les transferts des éléments d'intervention sur les lieux des opérations et à assurer des évacuations sanitaires, a expliqué M. Messaoudi aux visiteurs de ces journées portes ouvertes. De son côté, le commissaire divisionnaire, directeur du Laboratoire scientifique régional, a indiqué que la police scientifique effectuera, dès son installation prochainement, dans son nouveau siège prévu à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, des expertises d'ADN pour les besoins de recherche et d'identification des délinquants. "Actuellement, ce genre de procédé d'expertise criminalistique d'appui aux enquêtes judiciaires s'effectue uniquement au niveau du Laboratoire central à Alger", a précisé le même responsable. Des démonstrations de mouvements de self-défense et de combats de karaté, ainsi qu'une conférence sur la prévention et la lutte contre la drogue ont également marqué la cérémonie d'ouverture de ces portes ouvertes, présidée au nom du DGSN par l'inspecteur régional de la police de l'Est, le commissaire divisionnaire Mohamed Laifa.

ADRAR

Vaccination exceptionnelle contre la rougeole et la polio

Plus de 120.000 enfants devront être vaccinés contre la rougeole et la poliomyélite, dans le cadre d'une campagne de vaccination exceptionnelle lancée dimanche dernier dans la wilaya d'Adrar, selon la Direction de la Santé et de la population (DSP) de la wilaya.

Devant s'étaler jusqu'au 26 mai courant, cette campagne vient en application des directives du ministère de tutelle portant lancement, à partir de cette année, d'une campagne de vaccination de masse à travers les wilayas frontalières de Tindouf, Adrar, Illizi et Tamanrasset, régions d'accueil de nombreux déplacés des pays africains limitrophes, a précisé le chef de service de la prévention et de la population à la DSP, M. Abdelkader Amiri. Selon le même responsable, tous les moyens nécessaires au bon déroulement de cette campagne ont été mobilisés par les services concernés au niveau des 90 points de vaccination retenus à travers les établissements de santé publique de proximité et des autres structures de santé disséminées à travers le territoire de la wilaya. Près de 87.000 doses anti-poliomyélites et 121.000 autres anti-rougeoles ont été acquises pour les besoins de cette campagne de vaccination qui cible des enfants âgés de moins de cinq ans pour la poliomyélite et de 6 mois à moins de 15 ans pour la rougeole, a signalé le même responsable.

APS

ORAN, BATEAU SCIENTIFIQUE BELKACEM-GRINE

Evaluation du potentiel halieutique



Le bateau scientifique Belkacem-Grine entame, aujourd'hui à Oran et Mostaganem, une mission d'évaluation du potentiel halieutique dans cette bande littorale, a annoncé le directeur d'Oran du secteur.

Cette opération est supervisée par des experts algériens du Centre national de recherche et de développement dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture de Bousmail (Tipasa), a souligné le même responsable en marge d'une rencontre de

sensibilisation sur "l'importance du repos biologique dans la préservation des sources halieutiques", organisée à l'Institut technologique de pêche et d'aquaculture (ITPA) d'Oran.

L'activité scientifique de ce navire a été lancée au début du mois de mai courant dans le cadre de la campagne nationale d'évaluation des ressources halieutiques de la côte algérienne, dans le but de les préserver pour un développement durable, selon la même source.

A rappeler que le bateau Belkacem-Grine avait effectué, en fin d'année dernière, une étude sur les poissons pélagiques au niveau des côtes du pays.

Une première étude a été effectuée en 2002 par un bureau d'études espagnol.

La rencontre sur le "repos biologique pour une exploitation rationnelle et durable des ressources halieutiques", à laquelle ont participé des professionnels du secteur, a été marquée par une série de communications scientifiques animées par des enseignants de l'ITPA d'Oran.

A noter qu'elle est organisée à l'initiative de la Direction et la Chambre de la pêche de la wilaya.

APS

PRÉSIDENTIELLE EN EGYPTÉ

50 millions d'électeurs aux urnes

Les Quelque 13.099 bureaux de vote ont ouvert leur porte hier matin en Egypte pour le 1er tour de l'élection présidentielle lors duquel plus de 50 millions d'électeurs potentiels sont appelés, pendant deux jours, à choisir l'un des 12 candidats en lice.

52 organisations égyptiennes et étrangères superviseront le scrutin présidentielle, prévu les 23 et 24 mai, selon la Haute commission de l'élection présidentielle.

Les principaux prétendants sont le candidat des Frères musulmans Mohammed Morsi, le dernier Premier ministre de Hosni Moubarak, Ahmad Chafiq, l'ex-ministre des Affaires étrangères et ancien patron de la Ligue arabe, Amr Moussa.

Un second tour est prévu les 16 et 17 juin faute d'une majorité absolue en faveur de l'un des candidats à l'issue du premier.

Le Conseil militaire au pouvoir depuis la chute de Hosni Moubarak a appelé les Egyptiens à voter en masse, promettant un scrutin "100% transparent" et mettant en garde contre toute "violation".

MALI

Sanogo élu président de la transition

La convention nationale du Mali a élu le capitaine Amadou Haya Sanogo en qualité de président de la transition.

Cette convention, qui a pris fin mardi aux environs de 22h30 (heure locale) a été initiée par les acteurs de la Coordination des organisations patriotiques du Mali (COPAM), regroupant les pro-putschistes.

Les chasseurs qui ont pris part à cette convention n'ont pas manqué de réclamer la désignation du capitaine Amadou Hfaya Sanogo, président du Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'Etat (CNRDRE).

Dans les résolutions, les participants ont "demandé" au président intérimaire Dioncounda Traoré "de faire preuve de patriotisme en se retirant" après les 40 jours d'intérim conformément à la Constitution.

GRÈCE

Manifestation anti-immigrés dans l'Ouest

Des manifestants ont attaqué mardi des immigrés après le meurtre d'un Grec à Patras, port de l'ouest de la Grèce, a annoncé l'agence de presse ANA.

Les manifestants, parmi lesquels des membres du parti d'extrême droite Chryssi Avghi (Aube dorée), se sont rassemblés devant une usine abandonnée où demeurent des immigrés sans abri, a indiqué l'agence.

Ils ont lancé des pierres sur les policiers anti-émeutes et ont incendié des poubelles, précise ANA.

Patras est un point de regroupement pour des milliers de migrants et de réfugiés qui espèrent y embarquer clandestinement sur des ferries à destination de l'Italie.

APS

SYRIE, PAS DE RÉPIT DANS LES VIOLENCES

Explosion à Damas et combats à Idleb

Une bombe a explosé dans un restaurant de Damas faisant cinq morts et de violents combats ont opposé soldats et insurgés dans d'autres régions de Syrie mardi, au lendemain d'une mise en garde de l'ONU contre une guerre civile généralisée face à la persistance des violences.

L'explosion dans le quartier de Qaboun à Damas a fait cinq morts lundi soir, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) et la télévision d'Etat. Celle-ci a imputé l'attaque à des "terroristes" en précisant que la bombe avait explosé dans un restaurant causant également d'importants dégâts.

Les forces du régime, qui restent déterminées à étouffer la contestation, ont dans le même temps mené une série de perquisitions dans le quartier de Barzé, à Damas, et la région d'al-Bassatine, en banlieue, arrêtant des dizaines de personnes, a précisé l'OSDH.

Dans la province d'Idleb (Nord-ouest), de violents combats avaient lieu entre soldats et insurgés, l'armée utilisant l'artillerie lourde, a-t-elle dit, en faisant état d'explosions nocturnes entendues à Hama (Centre), Idleb, Lattaquié (Nord-ouest), Alep (Nord) et dans la ville côtière de Baniyas.

Des manifestations hostiles au régime de Bachar al-Assad ont, par ailleurs, eu lieu à Alep, deuxième ville du pays, alors qu'une personne a été tuée par des tirs dans la ville de Deraa (Sud), a dit l'OSDH.

Selon des militants joints via Skype dans la province de Deir Ezzor (Est), des tirs ont éclaté après une visite des observateurs de l'Onu dans la localité de Bousayra. "Des informations non confirmées ont fait état de deux morts et plusieurs blessés", a dit l'un d'eux à l'AFP.

Les combats se sont intensifiés près de Damas et dans les régions d'Alep et d'Idleb ces derniers jours, avec la mort de 31 soldats et de 11 insurgés lundi, selon l'ONG.

Les violences se poursuivent sans relâche malgré la présence de quelque 270 observateurs de l'Onu qui ont été jusqu'à présent incapables de faire respecter la



trêve préconisée par le plan de paix de l'émissaire international Kofi Annan, quotidiennement violée depuis le 12 avril.

Ce plan, appuyé par le Conseil de sécurité, a été pourtant accepté par le pouvoir syrien qui, refusant de reconnaître la contestation, assure combattre des "terroristes armés par l'étranger".

L'Onu a accusé tant le régime que la rébellion, qui se rejettent la responsabilité, de la poursuite des violences qui ont fait plus de 12.000 morts depuis le début le 15 mars 2011 d'une révolte populaire sans précédent réprimée par le régime.

Face à la répression et devant l'impuissance de la communauté internationale à la faire cesser, les désertions se sont multipliées au sein de l'armée et les insurgés, rassemblés au sein de l'Armée syrienne libre (ASL), affirment avoir pris les armes pour défendre leurs bastions.

Le patron de l'Onu Ban Ki-moon a parlé lundi de "moment critique" pour une solution pacifique en Syrie, où toutes les initiatives en vue d'un règlement ont jusque-là échoué surtout en raison des divisions internationales, la Russie et la Chine, des alliés du régime, rejetant toute ingérence dans le conflit.

En marge du sommet de l'Otan à Chicago, M. Ban a aussi dit qu'il "restait extrêmement préoccupé des risques d'une

guerre civile généralisée en Syrie et était inquiet de la flambée de violence au Liban". Les craintes d'un débordement au Liban voisin de la crise en Syrie augmentent, après des affrontements meurtriers à Beyrouth entre partisans et adversaires du régime Assad. Le Liban a été sous tutelle syrienne pendant 30 ans avant que ces troupes ne soient contraintes au départ en 2005.

Mais ce pays reste divisé entre pro et anti-Assad. L'opposition libanaise a accusé le pouvoir syrien de vouloir semer le chaos au Liban, alors que le Hezbollah libanais, un allié de ce régime, a accusé l'opposition d'avoir "transformé le pays en base pour les (rebelles) armés syriens".

Le secrétaire général adjoint pour les opérations de maintien de la paix Hervé Ladsous, en visite lundi en Syrie, a demandé aux autorités syriennes des "mesures de confiance" comme libérer des détenus et autoriser les manifestations pacifiques.

M. Ladsous, qui s'est rendu notamment dans la ville meurtrie de Homs, a estimé que les observateurs étaient parvenus à y "réduire le niveau de violence", et dit espérer un succès de la mission d'observation avant l'expiration de son mandat le 21 juillet.

R. I.

LIBYE, COMPLICITÉ DE TORTURE

Amesys conteste l'accusation

L'a société d'ingénierie Amesys, filiale du groupe informatique français Bull, a contesté mardi l'accusation de complicité de torture en Libye, au lendemain de l'annonce de l'ouverture d'une enquête judiciaire à son encontre.

Dans un communiqué, Amesys "conteste très fermement l'accusation de complicité d'actes de torture dont elle est l'objet et souhaite rapidement pouvoir informer le magistrat instructeur de la réalité du dossier".

Une information judiciaire a été ouverte à Paris pour complicité d'actes de torture en Libye visant Amesys, avaient

annoncé lundi la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) et la Ligue des droits de l'Homme (LDH).

Les deux ONG avaient déposé plainte avec constitution de partie civile en octobre 2011 "pour des faits commis à travers la fourniture au régime de Kadhafi, à partir de 2007 d'un système de surveillance des communications destiné à surveiller la population libyenne", ont-elles rappelé.

Amesys ajoute qu'elle "tient à disposition tous les éléments qui seraient jugés nécessaires par le magistrat pour la parfaite compréhension des faits". La société

n'a pas souhaité détailler ces éléments. D'après la FIDH, Amesys, société d'ingénierie spécialisée dans les systèmes sécuritaires et rachetée par Bull en janvier 2010, a conclu un contrat de mise à disposition de technologie aux fins d'interception de communication, de traitement de données et d'analyses en 2007.

Pour sa part, Amesys avait reconnu début septembre avoir fourni au régime de Muammar Kadhafi du "matériel d'analyse" portant sur des "connexions internet", tout en rappelant que le contrat avait été signé dans un contexte de "rapprochement diplomatique" avec la Libye. R.I

LOURINHO

Les détails du nouveau contrat...

Page 14



EQUIPE NATIONALE

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LES VERTS

Page 12



PROFESSIONNALISME

Le FCP réclame une AG extraordinaire de la LFP

Page 13



EQUIPE NATIONALE

Dernière ligne droite pour les Verts

La sélection algérienne de football poursuit ses préparatifs en vue des trois matchs officiels prévus au mois de juin prochain. Quinze joueurs seulement ont participé, hier, à la quatrième séance d'entraînement programmée par le coach national Vahid Halilhodzic sur la pelouse du stade Mustapha-Tchaker de Blida.

PAR MOURAD SALHI

Aujourd'hui, les coéquipiers de Soufiane Feghouli devraient effectuer leur dernière séance d'entraînement sur la pelouse principale du stade Mustapha-Tchaker de Blida avant de la céder par la suite à son homologue du Niger, leur adversaire samedi en match amical.

Cette dernière étape de préparation permettra au sélectionneur de travailler les derniers réglages de l'aspect technico-tactique et faire, du coup, un choix bien précis des joueurs qui devraient mieux représenter les couleurs nationales lors des trois importantes sorties du mois de juin prochain.

L'attaquant du champion d'Algérie, en l'occurrence Mohamed Amine Aoudia, s'est contenté des tours de pistes alors qu'islam Slimani du CR Belouizdad ainsi que les deux défenseurs Madjid Bougherra et Issad Belkalem ont, quant à eux, effectué des exercices en salle sous la houlette du préparateur physique.

Azzedine Doukha et Abdelmoumen Djabou n'ont toujours pas réintégré les entraînements de la sélection algérienne de football, en raison de blessures. Doukha, le gardien de but de l'USMH, avait contracté sa blessure lors du précédent stage des Verts qui s'est déroulé



la semaine passée à Bouchaoui, alors que Djabou, le meneur du jeu de l'ES Sétif, exempté dudit regroupement, avait rejoint ses coéquipiers à Sidi Moussa, tout en étant souffrant.

Les deux éléments qui sont pris en charge par le staff médical des Verts pourront rater le match de ce samedi

face au Niger. Après deux regroupements consacrés essentiellement au volet physique, le premier responsable de la barre technique de l'équipe nationale effectuée ses derniers réglages, à une semaine seulement de la compétition officielle dont le coup d'envoi sera donné le 2 juin prochain contre le

Rwanda au stade Mustapha-Tchaker de Blida à partir de 20h30, en match comptant pour la première journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2014.

Un début que les Verts ne devront pas rater pour mieux négocier le reste de leur parcours. Ce stage enregistrera le retour des attaquants Kamel Ghilas, Rafik Djebbour ainsi que Hilal Soudani. Un renfort qui pourra constituer un bon apport pour le compartiment offensif de la sélection nationale vu les qualités de ces joueurs.

Le coach national qui est toujours à la recherche de cet attaquant qui sort de l'eau, devra faire son choix des 23 joueurs sur 29 convoqués sans pour autant chambouler une équipe qui commence à retrouver ses repères. Toutefois, le sélectionneur national ne semble pas afficher une grande satisfaction du rendement de ce compartiment, en testant des nouveaux capés.

La seule satisfaction reste l'intégration rapide et sans aucune difficulté de ces nouveaux éléments, comme ce fut le cas de l'attaquant du FC Valence, Soufiane Feghouli qui a marqué un superbe but lors de sa première sortie contre la Gambie.

Avec le rappel de tous ces attaquants, le coach national confirme encore une fois que l'équipe doit changer son style de jeu, tout en se projetant vers l'avant.

Ce stage qui s'étalera jusqu'au match retour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations face à la Gambie, prévu le 15 juin prochain, permettra au coach national de voir de plus près l'œuvre de chaque joueur et faire par la suite son choix des joueurs qui sont le plus en forme.

M. S.

HANDBALL- CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE (MESSIEURS)

La FAHB décide de faire reprendre la compétition

Quant à la finale, elle aura lieu samedi à partir de 17h00, toujours à Ain Taya. Elle sera précédée, à partir de 15h00, du match de classement pour la troisième place. La genèse du litige remonte au début de saison, lorsque le GS Pétroliers, le HBC El-Biar et le MC Saïda sont entrés en conflit avec la FAHB en raison du nouveau système de compétition prôné par l'instance fédérale, qui a décidé de porter le nombre des clubs de la division Une de 14 à 20 clubs "sans passer par l'assemblée générale", selon eux. Le GSP, champion d'Algérie en titre et le HBCEB ont été écartés du championnat d'Algérie dans un premier temps pour leur boycott de trois journées de la compétition, avant que la FAHB ne décide de réintégrer ces deux formations, de même pour le MCS qui comptabilisait deux forfaits. Mais les trois équipes ont campé sur leur décision, refusant de reprendre la compétition "jusqu'à ce qu'il y ait du nouveau". Ils ont été rejoints par le CRBB Arreridj qui a fait l'impasse par la suite sur l'un des deux tournois play-off, organisés à Oran et Batna. La FAHB a alors décidé d'appliquer la réglementation en faisant rétrograder le GSP, le HBCEB et le MCS en division inférieure. Ces derniers ont riposté en saisissant le TAS qui a rendu son verdict au mois d'avril dernier : annulation de toutes les décisions depuis l'adoption de la nouvelle formule de compétition. De ce fait, le championnat d'Algérie de handball, saison 2011/2012, a été invalidé et la décision de faire rétrograder les trois clubs est donc nulle et non avenue. Mais la FAHB a fait fi du verdict du TAS et a décidé de faire jouer les demi-finales et la finale pour respectivement jeudi et samedi à Ain-Taya.

Programme de la compétition :

Demi-finales (jeudi 24 mai) :
A 15h00 : O El-Oued - CRBEE Alger-centre (1)
A 17h00 : JSE Skikda - C Chelghoum-Laïd (2)

Finale et match de classement :
A 15h00 - match de classement : vaincu 1 - vaincu 2
A 17h00 - finale : vainqueur 1 - vainqueur 2.

BEACHVOLLEY- TOURNOI PRÉ-OLYMPIQUE

Deux paires algériennes à Kigali

Deux paires féminines algériennes de beach-volley prendront part au quatrième et dernier tournoi pré-olympique prévu du 24 au 26 mai à Kigali (Rwanda), a-t-on appris mercredi auprès de la fédération algérienne de volley-ball (FAVB). Les deux paires sont formées de Meriem Bouchetta-Sonia Berkoune (ASW Béjaïa), Nabilla Hammouche (MB Béjaïa)-Amel Khematch (GS Pétrolier). Sous la conduite de l'entraîneur Nabil Messaoudene, les athlètes algériennes viseront une place sur le podium, selon la même source. Outre l'Algérie, sept autres pays participeront à ce tournoi qualificatif: la RD Congo, le Kenya, le Mozambique, l'Afrique du Sud, le Maroc, Ile Maurice et le Rwanda (pays organisateur). Seule la première place est qualificative au tournoi olympique de Beach-volley qui aura lieu du 28 juillet au 10 août à Horse Guards Parade, à Londres. Cette discipline est devenue sport olympique depuis 1996 lors des Jeux Olympiques d'Atlanta(USA) Le tournoi de Kigali, considéré également comme une finale de la "coupe continentale" désignera en outre, les trois (3) meilleures paires féminines pour représenter le continent africain à la Coupe du Monde de monde de beach-volley, qui aura lieu à Tortoli (Italie) du 27 juin au 1er juillet 2012.

PROFESSIONNALISME

Le FCP réclame une AG extraordinaire de la LFP

Le forum des clubs professionnels (FCP), réuni mardi à Alger, réclame une assemblée générale extraordinaire de la Ligue du football professionnel (LFP), a-t-on appris auprès de son président Abdelkrim Yahla, estimant que cette assemblée est devenue "plus qu'indispensable" à l'heure actuelle.

« Les 21 présidents des clubs des Ligues 1 et 2 qui ont assisté à la réunion, interpellent le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, pour la tenue d'une AG extraordinaire dans les plus brefs délais, pour débattre de la situation critique que vit l'expérience professionnelle en Algérie », a déclaré à l'APS, le premier responsable du FCP.

Seulement, pour que cette demande prenne un caractère légal, les initiateurs de la démarche doivent récolter au moins les deux tiers des émargements des membres de leur structure, soit 26. "Effectivement, nous n'avons pas encore atteint les deux tiers des signatures exigées, mais nous comptons le faire bientôt, puisqu'il nous reste encore 5 signatures seulement à récolter pour que notre doléance soit légale", a expliqué M. Yahla, également président du WA Tlemcen. Depuis la création du FCP, il y a de cela quelques semaines, ses membres ne cessent de tirer la sonnette d'alarme, allant jusqu'à qualifier d'"échec" l'expérience professionnelle en Algérie, qui vient de



boucler son deuxième exercice. "Je persiste à dire que le professionnalisme en Algérie est voué à l'échec et c'est la raison pour laquelle nous avons réclamé une AG extraordinaire de la LFP, afin de discuter sur tout ce qui n'a pas marché jusque-là, dans l'espoir d'y remédier ensemble", a encore expliqué M. Yahla. Cette nouvelle démarche fait suite à une demande de la part du FCP en direction de M. Kerbadj pour provoquer une réunion d'urgence, "mais qui est restée sans suite", apprend-on de même source.

Par ailleurs, M. Yahla a fait savoir que les services du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) ne lui ont pas encore confirmé la tenue de la réunion qui devrait regrouper mer-

credi des cadres de la tutelle et des représentants du FCP et de la LFP, pour l'évaluation des deux années de professionnalisme en Algérie.

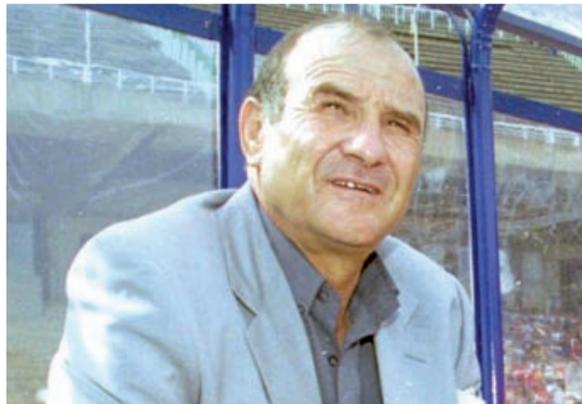
JS SAOURA

Bientôt un nouvel entraîneur pour le club

La direction de la JS Saoura n'a pas encore tranché sur le nouvel entraîneur appelé à diriger l'équipe la saison prochaine pour sa première expérience en Ligue "une" algérienne de football, a-t-on appris mardi auprès du président du club sudiste, Mohamed Zerouati. "Je compte entamer les préparatifs de la nouvelle saison dans les heures à venir, en me penchant notamment sur le dossier du nouvel entraîneur. Mes collaborateurs m'ont informé qu'ils ont reçu plusieurs propositions, et on va bientôt trancher", a-t-il déclaré à l'APS. La JSS a réussi l'exploit de terminer la saison à la deuxième place, synonyme d'une accession historique en Ligue "une" professionnelle, sous la houlette de l'entraîneur Mohamed Belhafiane, mais cela n'a pas suffi à ce dernier pour qu'il soit maintenu à la tête de la barre technique. "Sans vouloir minimiser des capacités de Belhafiane, je dirai que le pallier supérieur exige de nous d'engager un grand entraîneur", a ajouté Zerouati pour justifier sa décision d'opérer un changement au sein de son staff technique. Le premier responsable de la JSS, un club créé seulement en 2008, compte également procéder à "un recrutement de choix", en recourant à des joueurs d'expérience pour permettre à la première formation du Sud ouest algérien ayant accédé à la cour des grands, d'assurer son maintien, s'est encore engagé son président. "Nous comptons entamer l'opération de recrutement dans les jours à venir, en ciblant quelques joueurs d'expérience qui vont nous aider à nous maintenir en Ligue "une" comme premier objectif, avant de revoir nos ambitions à la hausse dans les années à venir", a-t-il poursuivi. Les gars de Béchar bénéficieront également d'un stage à l'étranger, pour préparer la prochaine saison dans les meilleures conditions possibles, selon leur président, qui n'est toutefois pas encore fixé sur le pays appelé à accueillir ses protégés cet été.

ASO CHLEF

L'avenir de Saâdi sera connu dans une semaine



La décision du maintien ou non de l'entraîneur Nouredine Saâdi, à la tête de la barre technique de l'ASO Chlef (Ligue 1 algérienne de football), "sera prise dans une semaine", a affirmé mercredi le pré-

sident du club, Abdelkrim Medouar.

«L'avenir de Saâdi avec l'ASO Chlef n'a pas encore été tranché. Nous sommes dans l'attente du rapport du staff technique pour voir plus clair. Le dernier mot reviendra au conseil d'adminis-

tration. Une chose est sûre, nous allons décider de son sort dans une semaine», a révélé à l'APS, le premier responsable du club chélifien, joint par téléphone. Nouredine Saâdi a réussi à mener l'ASO Chlef à une qualification historique pour la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique. En championnat, les Chélifiens ont terminé à la 5e place au classement final. "Saâdi s'est engagé pour une saison avec nous, et son bail a pris fin en fin de saison, ce qui le laisse libre de tout engagement", a ajouté Medouar, précisant que les "objectifs assignés en début de saison ont été atteints". Réagissant aux dernières informations rapportées dans la presse, évoquant des contacts entre la direction et certains techniciens, à l'image des deux anciens sélectionneurs, Abdelhak Benchikha et Rabah Saâdane, Medouar dément. "Tout ce qui a été dit est de la pure spéculation. A l'heure actuelle, je n'ai parlé avec aucun entraîneur, tant que le maintien ou non de Saâdi n'a pas encore été décidé", a-t-il conclu.

JS KABYLIE

Maroci et Bouaïcha, 4^e et 5^e recrues



Les deux joueurs Tayeb Maroci et Djamel Bouaïcha se sont engagés mardi avec la JS Kabylie (Ligue 1/ Algérie), pour devenir respectivement la quatrième et cinquième recrue du club de football en prévision de la saison à venir, a-t-on appris auprès de la direction de

la formation phare de la Kabylie. Il s'agit pour le milieu de terrain Maroci d'un retour au club qu'il avait quitté il y a deux saisons, en direction de la JSM Béjaïa, alors que l'attaquant Bouaïcha, qui s'est illustré durant le défunt exercice par ses 11 buts marqués sous les couleurs du MC El-

VILLARREAL

Diego Lopez signe au FC Séville

La fuite des cadres commence à Villarreal. Le Sous-Marin Jaune ayant été relégué en deuxième division espagnole après avoir terminé 18e de Liga cette saison, de nombreux joueurs comptent quitter le club cet été, et Diego Lopez a lancé les hostilités.

Le gardien de but de 30 ans, qui a disputé 36 matchs de championnat cette année, s'est engagé en faveur du FC Séville. A Villarreal depuis 2007, l'ancien portier remplaçant du Real Madrid a signé un contrat de cinq saisons avec le club andalou. L'international espagnol devrait être rapidement suivi par Nilmar ou Borja Valero notamment, tandis que Marcos Senna a lui choisi de rester au club en D2.

MILAN AC

Le prêt de Pato refusé

L'Internacional Porto Alegre souhaitait obtenir le prêt de l'attaquant du Milan AC, Alexandre Pato (22 ans, 11 matchs et 1 but en Serie A cette saison), jusqu'à la fin de la saison. Une offre repoussée par le club lombard, qui devrait être sollicité cet été pour l'international auriverde.

Selon France Football, la formation brésilienne devrait à présent tenter le coup avec le buteur de Villarreal, Nilmar, qui quittera certainement son club après la relégation de ce dernier en deuxième division.

MONTPELLIER

Yanga-Mbiwa pourrait rester

Sous contrat jusqu'en juin 2013 avec Montpellier, le défenseur Mapou Yanga-Mbiwa (23 ans, 34 matchs et 1 but en Ligue 1 cette saison) dispose d'un bon de sortie pour cet été.

Malgré l'intérêt de Tottenham, le joueur héraultais souhaiterait poursuivre l'aventure avec le MHSC pour disputer la Ligue des Champions et aurait fait part de ses intentions à ses dirigeants, selon L'Equipe. "Mapou, on va essayer de le garder un an de plus, c'est son intérêt. Il n'est pas mûr pour partir. Hilton m'a dit qu'il pouvait encore progresser", a expliqué le président Louis Nicollin

REAL MADRID

Lucas première recrue madrilène ?

D'ici quelques jours, la formation du Real Madrid pourrait annoncer le nom de sa première recrue estivale d'après le média Tuttomercato. En effet, les dirigeants madrilènes auraient accéléré les discussions avec Sao Paulo pour le milieu de terrain, Lucas. Côté indemnités de transfert, les deux clubs pourraient prochainement tomber d'accord pour un montant de 35 millions d'euros.

EURO-2012

David Villa forfait

La Fédération espagnole de football (RFEF) a annoncé mardi que l'attaquant du FC Barcelone David Villa, blessé à un tibia depuis décembre, ne participera pas à l'Euro-2012.

Victime en décembre 2011 d'une fracture au tibia gauche lors du Mondial des clubs avec le Barça, l'attaquant lutte depuis pour revenir en forme. Ayant effectué son retour à l'entraînement, le meilleur buteur de l'histoire de la "Roja" (51 buts) n'a toujours pas rejoint en compétition depuis sa blessure.

NICE

L'arrivée de Puel imminente ?

Après le départ de René Marsiglia, pourtant parvenu à maintenir le club en Ligue 1, l'OGC Nice devrait très bientôt connaître le nom de son nouvel entraîneur. Comme annoncé, c'est Claude Puel qui devrait diriger les Aiglons la saison prochaine.

A en croire L'Equipe, l'ex-entraîneur de l'Olympique Lyonnais pourrait s'engager en faveur du club azuréen avant la fin de la semaine, peut-être dès ce jeudi.

MOURINHO

Les détails du nouveau contrat...

C'était la grande nouvelle football de ce mardi...

L'entraîneur du Real Madrid, Jose Mourinho, a prolongé son contrat avec les Galactiques de deux ans, jusqu'en juin 2016. Reste maintenant à connaître les conditions financières de ce nouveau deal. Et de ce côté, les journaux espagnols ont tendance à ne pas être d'accord. Selon As, le Special One a prolongé son bail avec un salaire inchangé, soit 11 millions d'euros brut annuel.

En revanche, Mou s'est arrangé pour augmenter les émoluments de ses assistants... Il s'est également débrouillé pour diminuer la clause de résiliation au cas où il voudrait quitter le club. Auparavant, si Mou voulait partir du Real (ou si le Real voulait se débarrasser de son technicien d'ailleurs) avant la fin du bail, il fallait que la partie motivée débourse 20



millions d'euros. La somme aurait donc diminué. Jusqu'à quel point ? Mystère... Mais revenons-en à la question du salaire. Car ce mercredi, le son de cloche se veut légèrement différent du côté de *El Confidencial* que du côté de *As*. *El Confidencial* estime que la prolongation de Jose Mourinho a été assortie d'une augmentation de salaire de 1 million d'euros. Le coach le mieux payé de la planète passerait, selon le média, d'un revenu annuel net de 10 millions d'euros à 11 millions.

Simple ajustement des estimations en fait. 11 millions d'euros de rémunération annuel était la somme évoquée par le magazine *France Football* dans son fameux dossier sur les salaires dans le football, en mars dernier. Au moins maintenant, tout le monde est d'accord sur le salaire du Special One. Au Real Madrid, en 2012, José Mourinho, c'est 11 millions d'euros net par an.

LIVERPOOL

Capello intéressé par le poste d'entraîneur

L'ex sélectionneur de l'équipe d'Angleterre, Fabio Capello, a exprimé mardi son intérêt pour le poste d'entraîneur de Liverpool. Depuis son départ en février, Capello a toujours fait connaître son désir de retourner en Angleterre pour prendre en charge un club de Premier league qui nourrit une ambition européenne. Liverpool, à la recherche d'un entraîneur depuis le limogeage de Kenny Dalglish, est entré en contact avec plusieurs managers de renommée internationale pour redonner au club son lustre, après une décevante saison. Liverpool a terminé à la 8e place de la Premier League, son plus mauvais résultat depuis 18 ans, à 37 points du champion Manchester City et

à 17 unités de la qualification en Ligue des champions, son objectif affiché en début de saison. Les entraîneurs de l'Ajax Amsterdam et de Marseille, Frank de Boer et Didier Deschamps ont décliné l'offre de Liverpool et actuellement, deux sélectionneurs sont en pole position, en l'occurrence, Roberto Martinez qui se prépare à rencontrer prochainement les propriétaires du club à Boston, et Andre Villas-Boas. L'ancien manager de Chelsea s'est montré extrêmement prudent face à la perspective de prendre en charge Liverpool, sachant qu'il ne gagnera pas le titre la première année et qu'un deuxième échec en Angleterre rendrait la Premier league fermée pour lui.

CHELSEA

Drogba met un terme à son aventure

L'attaquant international ivoirien de Chelsea, Didier Drogba, a annoncé mardi son départ du club cet été après huit saisons passées à Londres. "Je voulais mettre fin aux spéculations et confirmer que je quitte Chelsea. La décision a été difficile à prendre et je suis fier de ce que nous avons réussi avec ce club, mais il était temps pour moi d'aller vers de nouveaux défis", a déclaré Drogba sur le site du club. L'Ivoirien a été le grand artisan de la victoire de Chelsea en Ligue des champions samedi dernier contre le Bayern à Munich, où il a marqué l'unique but anglais (1-1) ainsi que le dernier tir au but victorieux lors de la séance des tirs au but. Arrivé en 2004 en provenance de l'Olympique Marseille, l'attaquant de 34 ans était en fin de contrat. Drogba a inscrit



157 buts en 341 matches pour les "Blues". Durant son expérience à Chelsea, il a remporté trois fois le championnat d'Angleterre, quatre fois la coupe d'Angleterre et deux fois la coupe de la Ligue.

TRANSFERT D' EDEN HAZARD

Manchester United prêt à verser 32 millions de livres

Manchester United est prêt à verser un montant de 32 millions de livres sterling (près de 35 millions d'euro) pour assurer le transfert du meneur de jeu du FC Lille, Eden Hazard. Le joueur belge, véritable révélation dans le championnat français cette saison, est également convoité par les clubs de Manchester City et de Chelsea. Hazard, 25 ans, intéresse Manchester United qui a consacré 100 millions de livres sterling cet été pour enrichir son effectif. Ferguson sait que son équipe doit être renforcée, notamment après l'élimination de son équipe en Ligue des Champions et en Europa league. L'entraîneur a exprimé également un intérêt particulier au défenseur de Tottenham Luka Modric et à l'attaquant de l'athletic de Bilbao, Fernando Llorente, susceptibles de donner plus de punch au club.

ETABLISSEMENT ARTS ET CULTURE D'ALGER

Des objets antiques au service de l'identité et de l'Histoire algériennes

L'Établissement Arts et culture, en partenariat avec le Musée national des Antiquités, organise depuis le 18 et ce, jusqu'au 26 du mois en cours, une exposition des objets qui remontent à l'Antiquité et l'Islam. Cette exposition, portant le signe «présentation de l'identité de l'Algérie à travers l'Antiquité», coïncide également avec la Journée internationale des musées fêtée le 18 mai de chaque année

PAR DJAMEL BOUKERMA

Une collection de photos d'objets antiques, qui se trouvent actuellement au Musée national des Antiquités, sont exposées, cette fois-ci, dans le hall de l'Établissement Arts et culture, représentant deux ères, à savoir l'Antiquité et l'Islam. La variété d'objets exposés permet aux visiteurs de connaître et de démasquer les différentes étapes historiques et civilisations qui se sont succédé en Algérie, depuis le IIIe siècle avant J-C jusqu'à la fin du XXe siècle. De ce fait, l'exposition regroupe diverses photos, dont des pièces de monnaie romaine de l'empereur Tibère au Ier siècle après J-C et de la monnaie abasside. Des mosaïques romaines et arabesques en plus de statuettes des empereurs ayant vécu en Algérie... Il est à signaler que ces objets, exposés actuellement au Musée national des Antiquités, ont été récupérés à travers le territoire algérien et de l'étranger, dans le cadre d'une politique de restitution et de promotion des objets de valeur identitaire. «On a récupéré tous les objets historiques qui ont été identifiés à travers le territoire national et à l'étranger. Ces objets de grande valeur pour l'Algérie sont exposés au Musée national des Antiquités», a expliqué Khriksi Nadia, la chargée culturelle du Musée national des Antiquités. En effet, les objets antiques retracent l'identité de la population algérienne au fil des temps et



son attachement historique et culturel en commun avec les pays du Maghreb. De plus, ces objets projettent des civilisations ayant vécu en Algérie dans les ères romaine et islamique. Les photos des objets antiques exposés à l'établissement ne reflètent qu'une partie du Musée national des Antiquités. Donc, les personnes intéressées par ces photos d'objets d'Antiquité

sont pourront aller au Musée national des Antiquités pour découvrir et enrichir leur connaissance en histoire antique algérienne. Des collections réparties en deux pavillons : des antiquités classiques et des arts islamiques au niveau du Musée national des Antiquités.

D. B.

EMISSIONS RADIO ET CONFÉRENCES DE JEAN AMROUCHE

Ses travaux rassemblés dans un livre

Les émissions radiophoniques et les conférences données durant la période 1938-1961 par le poète et journaliste littéraire algérien Jean El-Mouhoub Amrouche, ont été compilés par l'universitaire française Réjane Le Baut dans un livre paru récemment aux éditions du Tell, intitulé «Jean El-Mouhoub Amrouche, Lumières sur l'âme berbère par un homme de la Parole».

Sept émissions diffusées du 22 novembre 1938 à la fin janvier 1939 sur les ondes de la radio Tunis PTT, toutes consacrées au patrimoine culturel kabyle et ses symboliques artistique, festive et spirituelle, ainsi que quatre conférences données par l'homme de lettres à Paris, Genève et Casablanca entre les années 1950 et 1960, sont transcrites dans ce livre de 138 pages.

Les émissions et conférences dont l'objectif était de faire reconnaître les valeurs culturelles du peuple de l'Afrique du Nord, alors colonisé, et sauver de la déperdition des oeuvres orales d'expression amazighe à partir de ses propres traductions vers la langue française, sont reprises intégralement par l'auteure grâce à des textes et commentaires originaux, conservés dans les archives de Jean Amrouche.

Avant de livrer au lecteur l'intégral des émissions et conférences, Réjane Le Baut, auteure d'autres livres consacrés à l'oeuvre et à la vie de l'intellectuel algérien, décrit dans son ouvrage la structure de ces émis-



sions comportant une présentation de la poésie, du chant et de la musique populaire kabyle, une traduction française du chant puis le chant lui-même, à cappella et en tamazight, interprété par la soeur de Jean, la célèbre cantatrice Taos Amrouche.

«J'ai essayé, à travers ce livre, de sauver de merveilleux textes d'Amrouche, consacrés à tout le patrimoine kabyle, qu'il avait présentés lors de ses émissions radiophoniques entre 1938 et 1939 sur la radio tunisienne», a expliqué à l'APS Réjane Le Baut, docteur ès lettres, en

marge d'une conférence à Alger sur la vie de Jean Amrouche.

«J'avais toute cette documentation depuis des années. J'ai publié auparavant d'autres livres sur ce militant et écrivain extraordinaire, mais je crois que ce dernier livre est parmi les plus importants», témoigne-t-elle, tout en formant le voeu que l'oeuvre de Jean Amrouche soit enseignée dans les collèges et lycées algériens.

Poète algérien d'expression française, journaliste littéraire, Jean El-Mouhoub Amrouche est né en 1906 à Ighil Ali (Bejaia) et décédé en 1961 à l'âge de 55 ans.

Après des études supérieures en France (Ecole normale de Saint Cloud), il est professeur de Lettres dans divers lycées de Tunisie et d'Algérie.

Au milieu des années 1930, il publie ses premiers recueils de poésie : «Cendres» (1934) et «Etoile secrète» (1937).

Réjane Le Baut qui a vécu et enseigné en Algérie de 1962 à 1968 est l'auteur d'une thèse de doctorat sur l'homme de lettres algérien, soutenue à la Sorbonne (Paris) sous le titre «Jean Amrouche, Itinéraire et problématique d'un colonisé».

Elle a publié en 2003 un ouvrage biographique «Jean El-Mouhoub Amrouche : Algérien universel» aux éditions Alteredit, puis en 2009, aux éditions du Tell, «Jean El-Mouhoub Amrouche 1906-1962 : mythe et réalité».

APS

UN NOUVEL ARRIVÉ DANS LA BANDE DESSINÉE ALGÉRIENNE

«Houma fighter» (Combattant de quartier)

Le monde de la bande dessinée algérienne s'est enrichi cette semaine d'une nouvelle publication du jeune bédéiste Said Sabaou intitulée «Houma fighter» (combattant de quartier) parue aux éditions Z-link.

Said Sabaou, jeune bédéiste de 24 ans, a déjà brillé lors des précédentes éditions du festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda) avec sa première publication «Mondialé!», inspirée du quotidien d'un jeune Algérien pris dans l'euphorie footballistique de la dernière coupe du monde.

Avec «Houma fighter» le dessinateur se rapproche davantage du style manga (bande dessinée japonaise), tout en collant, dans son scénario, aux réalités algériennes, afin de «conférer à la BD un univers personnalisé où tout Algérien pourrait s'identifier».

Le scénario de «Houma fighter» se décline en neuf chapitres relatant le parcours de Sofiane, un kick boxeur professionnel banni à vie par la fédération de boxe pour non respect des règles de cette discipline.

Ayant tout perdu, le sportif décide de quitter clandestinement le pays. Pour financer sa fuite, Sofiane s'engage dans un tournoi de combat de rue appelé «Houma fighter», des confrontations complètement loufoques et décalées avec beaucoup d'argent à la clé.

Les personnages des planches de cette BD rappellent quelques figures connues de jeux vidéo de combat japonais ou de mangas adaptés en dessins animés dans les années 1980. Le scénario de cette oeuvre est tiré des classiques mangas ayant envahi l'Europe il y a près de trente ans, mais l'esprit reste ancré dans le quotidien algérien.

L'ouvrage inspire une appropriation parfois maladroite et loufoque de la culture japonaise, des arts martiaux et de tous les mythes produits par le monde du manga.

Ce récit de combat, entrecoupé de surnaturel et de superpouvoirs, est relevé d'une grande dose d'humour algérien cru dans des bulles en arabe dialectal qui reproduisent fidèlement l'humour des rues d'Alger particulièrement porté sur la dérision. Mordus de mangas depuis leur tendre enfance, les jeunes coéquipiers des éditions Z-Link tente depuis 2007 de rassembler tous les talents algériens, encore inconnus, de la bande dessinée afin de redynamiser le 9e art en Algérie.

Le premier volume de «Houma fighter» (round 1) est déjà disponible chez les libraires et les points de vente habituels de la bande dessinée.

APS



ACCUSÉ

levez-vous !



MEURTRE

Il tue son cousin à cause d'une chienne

Il nous arrive souvent de sourire lorsqu'on voit tout le tapage médiatique auquel ont recours les associations de protection d'animaux pour rendre compte de l'état « lamentable » dans lequel vivent ces créatures, alors que des populations entières vivant en différents points du globe vivent des conditions plus lamentables encore sans que cela n'émeuve qui que ce soit. L'histoire qui va suivre, et qui a eu lieu à Boufarik l'année dernière, montre que parfois, des quidams peuvent faire plus encore pour la protection des animaux.

PAR KAMEL AZIOUALI

Bachir (32 ans), ce jour-là, devait emmener sa mère et sa sœur cadette chez sa sœur aînée qui venait d'accoucher d'une petite fille. Aussi avait-il pris soin de nettoyer sa vieille Renault 4. Sa vieille voiture, il prenait tellement soin d'elle que lorsqu'il la nettoyait comme ce jour-là, elle avait l'air d'être sortie d'une usine de montage depuis quelques minutes à peine. Et pourtant, elle avait fait son temps... Elle en avait fait des kilomètres ! Celui qui la lui avait vendue lui avait dit : « C'est une voiture que j'aime comme ma femme et mes enfants. Avec elle, je suis allé jusqu'à Tamanrasset au moins dix fois ! Si je m'en sépare aujourd'hui, c'est j'ai parce que j'ai besoin



d'un peu d'argent. Je te la vends, elle ne sera plus à moi mais s'il te plaît, prends-en bien soin». Et Bachir décida de prendre soin de sa voiture comme s'il s'agissait d'une personne dont on lui aurait confié la garde.

Ce jour-là, le 15 décembre de l'année dernière, alors qu'il devait se rendre en compagnie de son jeune frère chez un boulanger pour récupérer le gâteau qu'il avait commandé la veille, Khaled, un cousin l'aborda :

- Bachir tu m'emmènes au centre-ville ?

Le trentenaire regarda la chienne qu'il tenait en laisse.

- Je t'emmène, toi, mais pas ta chienne...

- Oh ! Pourquoi ? Elle est propre ma chienne...

- Je n'ai pas dit qu'elle n'était pas propre, Khaled. J'ai dit que je ne l'emmènerai pas c'est tout. Parce qu'aujourd'hui, je pars avec ma mère chez ma sœur et que j'ai nettoyé la voiture. Emmène ta chienne à la maison et je t'attends pour t'emmener au centre-ville avec plaisir, cousin !

- Oh ! Mais, tu en fais une histoire !

hurle Khaled qui ouvrit la portière de la malle pour y faire monter sa chienne. Bachir avec rage se saisit de la chienne et la fit descendre. Khaled prit cela pour de la maltraitance et se mit à gesticuler dans tous les sens et à vociférer :

- Tu sais que ce que tu viens de faire, Bachir, est très grave ? Tu sais ce que dit le dicton populaire ? Frapper un chien c'est comme si on avait frappé son maître.

- Allez Khaled, s'il te plaît, laisse-moi tranquille avec ta philosophie à quatre sous. Si tu veux offrir du bon temps à ta chienne, achète lui une voiture !

Ce disant, Bachir ouvrit la portière-avant de la voiture mais il n'eut pas le temps d'y monter : Khaled le saisit par l'épaule, l'obligea à se retourner et lui porta quatre coups de couteau à la poitrine. Le jeune frère de Bachir hurla, Khaled lâcha le couteau, regarda autour de lui aperçut une moto arrêtée, monta dessus et s'en alla. Pendant ce temps, des gens du quartier s'arrêtèrent et emmenèrent Bachir à l'hôpital le plus proche. Mais quand ils y arrivèrent, le malheureux blessé avait déjà rendu l'âme.

Oh ! L'horrible catastrophe ! Bachir était mort alors que sa sœur qui venait d'accoucher l'attendait pour l'après-midi.

Après s'être caché pendant deux jours, Khaled finit par accéder à la volonté de son père qui lui avait conseillé de se constituer prisonnier parce qu'en se cachant, il ne ferait que compliquer les choses.

Jugé, il y a quelques jours par la cour de Blida, la perpétuité a été requise contre Khaled.

K. A.

VOL DE VOITURE

A cause d'un chawarma appétissant

Sadek avait une faim de loup ce jour-là (c'était en mars 2012). D'habitude, il avait toujours dans sa Toyota Hilux un paquet de biscuits ou une baguette de pain avec lesquels il trompait la faim en attendant de rentrer à son lieu de travail où il avait installé une petite cuisine. Mais ce jour-là, le malheur voulut qu'il passe devant un fastfood et que des effluves de chawarma arrivent jusqu'à ses narines. Il descendit de son pickup et alla commander un énorme casse-croute. mais au moment où il allait retourner à sa voiture, il ne la trouva pas ! En voulant se tenir la tête, le sandwich lui tomba des mains et il se mit à hurler : « Ma voiture ! Ma voiture ! Ma voiture ! »

Le pauvre diable ! Il avait été si envoûté par les senteurs de la viande qui cuisait qu'il était descendu de la voiture sans refermer la portière et sans retirer la clef de contact.

Que faire ? Quelqu'un lui dit :

- Il y a un poste de police, juste-là...

- Oui, d'accord, je vais déposer plainte mais contre qui ? Et si on ne retrouve pas aujourd'hui ma voiture, ce sera trop tard. Elle va être désossée et ses pièces se retrouveront éparpillées dans tous les marchés du pays.

Après avoir déposé plainte, Sadek rentra en stop chez

lui parce qu'il n'avait pas d'argent sur lui. Tout était dans le cartable qu'il avait laissé dans sa voiture. Encore une grave imprudence.

Une semaine plus tard, il reçut un appel anonyme de la part de quelqu'un qui lui dit connaître ceux qui ont volé sa voiture.

- Ah ! Bon, c'est vrai ? Tu sais qui a volé ma voiture ?

- Oui, ce sont des gens de Bousmaïl. Et ta Toyota Hilux est en ce moment à Ain Defla. Si tu veux que je t'aide à la récupérer, tu me donnes 4 millions de centimes.

- Je te donnerai dix si tu m'aides à la retrouver...

- Très bien, mais à une condition : pas un mot de tout cela à personne et surtout pas à la police. Moi, j'ai envie de faire du bien... C'est tout ! Et au passage, je me fais graisser un peu la patte... C'est normal... aujourd'hui, on n'a rien sans rien.

- Pas de problème... je te donne 15 millions si tu m'aides à retrouver ma voiture.

- D'accord, il faut commencer d'abord par me donner l'argent.

- D'accord ! Où tu veux et quand tu veux.

Les deux hommes convinrent d'un rendez-vous dans la

forêt de Bousmaïl.

Mais la première chose que fit Sadek fut d'en aviser la police. L'homme au coup de fil anonyme (âgé de 52 ans) fut arrêté. Mais la police eut beau l'interroger, il ne donna aucun renseignement susceptible d'aider Sadek à retrouver sa voiture. Pis ; il nia avoir téléphoné à Sadek. « Je n'ai jamais téléphoné à ce type, moi ! Je ne sais même pas comment il s'appelle. »

Comme il avait appelé d'un taxiphone d'Alger où doivent défiler des centaines de personnes par jour, confondre le prévenu était pratiquement impossible même si Sadek n'arrêtait pas de soutenir que c'était bien lui qui lui avait téléphoné parce qu'il se rappelait de sa voix.

Il y a quelques jours, Sadek se retrouva au tribunal de Koléa dans une situation des plus surréalistes : il n'était pas confronté à celui qui lui avait volé sa voiture mais à quelqu'un qui lui avait promis de l'aider à la retrouver !

L'homme fut relâché.

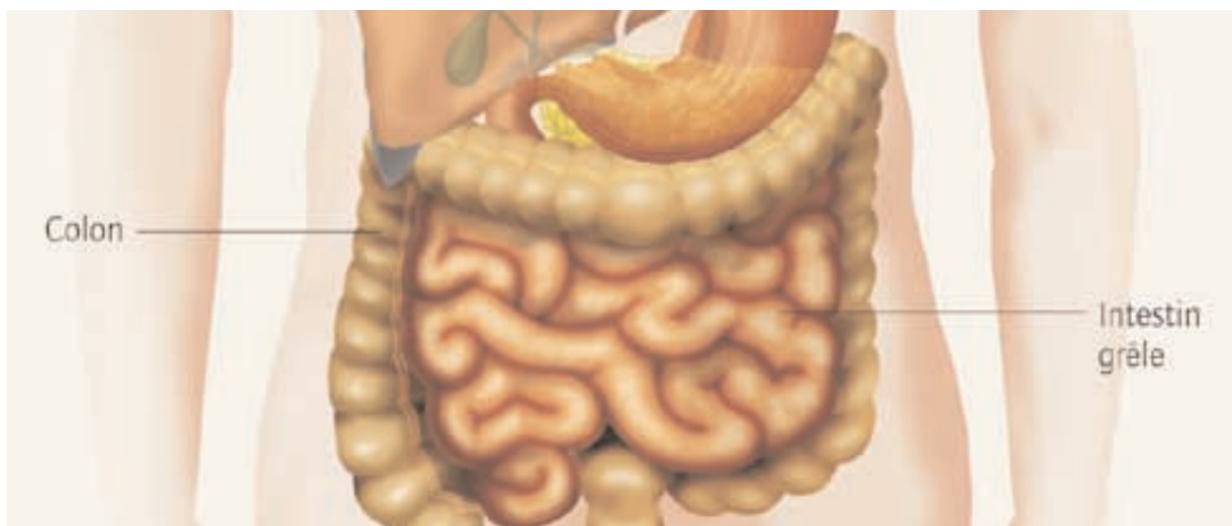
Sadek est toujours sans nouvelles de sa Toyota Hilux.

Tout cela ne serait pas arrivé s'il avait gardé tout son calme et sa raison face à l'appel du chawarma appétissant d'un fastfood de Bousmaïl

K. A.

Qu'est-ce que le syndrome du côlon irritable ?

Le syndrome du côlon irritable est une maladie chronique d'origine inconnue qui touche le côlon. Cette maladie ne provoque pas de lésions au niveau du côlon, ou autrement dit, ce syndrome ne provoque pas d'inflammations, d'ulcère, de changements au niveau tissulaire du côlon ou une augmentation du risque de développer un cancer du côlon (cancer colorectal).



Cela dit, même si le côlon n'est pas touché au niveau structurel le patient concerné par cette maladie souffre de diarrhée, d'épisodes de constipation, flatulence, etc. (Lire : symptômes syndrome côlon irritable).

Le syndrome du côlon irritable est en fait un ensemble de symptômes ou d'altérations gastro-intestinales qui se manifestent sur une longue période (mois ou années).

Dans le passé on considérait le syndrome du côlon irritable davantage comme un problème psychique, de nos jours on estime qu'il s'agit véritablement d'un trouble physique.

Statistiques épidémiologie

Les chiffres exacts de la survenue du syndrome du côlon irritable sont difficiles à obtenir. Selon le ou les critère(s) retenu(s) dans les études, la prévalence de la maladie peut varier de 2,1% à 22% de la population mondiale. Bien que nous ne connaissons pas les chiffres exacts, les femmes sont environ trois fois plus touchées que les hommes. Le syndrome du côlon irritable affecte pratiquement tous les groupes d'âge, mais sa prévalence semble diminuer avec l'âge.

Aux États-Unis, certaines sources indiquent que la maladie affecterait 15% à 20% de la population. Dans ce même pays on estime que ce syndrome serait responsable pour plus d'un dixième des consultations médicales [source: Mayo Clinic].

Les causes

Les causes exactes du syndrome du côlon irritable restent peu connues, notamment parce que cette affection présente des symptômes souvent opposés comme la diarrhée et la constipation et compliquée de ce fait unerecherche logique de la cause.

Toutefois des études indiquent que certains facteurs pourraient déclencher la maladie. Un de ces facteurs serait d'origine psycho-émotionnelle. Environ 50% des patients souffrant de cette maladie ont rapporté un événement de stress émotionnel, juste avant l'apparition des symptômes.

D'autres études indiquent que des infections aiguës peuvent modifier l'immunité intestinale et provoquer la maladie.

L'alimentation semble également être un facteur causal ou pouvant contribuer à déclencher ce syndrome. Certains patients ont observé une aggravation des symptômes en mangeant certains aliments comme le lait, le chocolat et des épices. Il

faut relever que les symptômes du syndrome du côlon irritable peuvent être facilement confondus avec l'intolérance au lactose. Un autre facteur du syndrome du côlon irritable serait l'influence des hormones. Du fait que les femmes soient plus touchées que les hommes, on suppose que les hormones féminines jouent un rôle important dans le déclenchement des symptômes.

Personnes à risque

Le syndrome du côlon irritable affecte pratiquement toutes les classes d'âge, toutefois la plus forte incidence de la maladie survient chez les personnes de moins de 35 ans. Un autre groupe à risque concerne les femmes qui sont davantage touchées que les hommes. Cependant, on ne sait pas exactement si le syndrome affecte plus les femmes ou si elles sont plus souvent diagnostiquées, car elles vont plus chez le médecin.

Des études montrent que d'autres groupes à risque sont des personnes ayant des antécédents familiaux de cas de syndrome du côlon irritable. Personne ne sait avec certitude si ce risque est dû à un facteur génétique ou si elle est due au partage du même environnement dans une même famille (type d'aliments consommés, habitudes quotidiennes, niveau de stress, etc.).

Les symptômes

Le syndrome du côlon irritable est caractérisé par un ensemble de modifications fonctionnelles du côlon qui génère une série de symptômes. En général, la maladie peut être divisée en différents types :

- Périodes pendant laquelle la constipation prédomine
- Périodes pendant laquelle la diarrhée prédomine
- Alternance entre diarrhée et constipation.

Ces trois différents types sont souvent associés aux symptômes suivants :

- Douleurs abdominales ;
- Ballonnements, flatulence ;
- Présence de mucus dans les selles ;
- Variation de la consistance des selles.

Ces symptômes sont dus à des changements dans la fonction intestinale, toutefois aucun changement structurel ou biochimique des tissus au niveau du tube digestif n'est observé, ce qui n'est pas forcément le cas d'autres maladies intestinales comme la maladie de

Crohn.

Pose du diagnostic

Le diagnostic du syndrome du côlon irritable est souvent difficile à réaliser et nécessite beaucoup de temps, car la maladie peut se confondre avec plusieurs autres maladies, de sorte que d'autres affections devraient être éliminées afin de faire le bon diagnostic (diagnostic différentiel). Habituellement, le médecin commence par un historique de la maladie (anamnèse). Comme il n'y a pas d'examen physique spécifique pour diagnostiquer cette maladie, des critères ont été établis pour aider au diagnostic. Deux critères sont principalement utilisés, ceux de Manning (1978) et de Rome III (2006).

Critères de Manning

- La douleur abdominale est soulagée après aller à selle ;
- Selles molles ;
- Sentiment d'évacuation des selles incomplète ;
- Ballonnements ;
- Selles fréquente quand les douleurs sont installées ;
- Mucus dans les selles.

Critères de Rome III

Des douleurs abdominales ou d'inconfort pendant au moins 6 mois et qui s'est manifestée au moins trois fois par jour pendant les trois derniers mois, suivie d'au moins deux des symptômes suivants :

- Amélioration de la douleur après être allé à selle
- Modification de la fréquence des mouvements intestinaux
- Modification de l'apparence des selles (selles après diarrhée ou constipation)
- Présence de mucus dans les selles

En plus de ces critères, le médecin peut être à l'affût si le patient a une diarrhée persistante, des saignements rectaux, de la fièvre, a moins de 50 ans, est une femme, souffre de flatulence ou développe une perte de poids.

Des tests de laboratoire peuvent aussi aider au diagnostic. Dans ce cas, ils servent à exclure la possibilité d'autres maladies, c'est-à-dire faire un diagnostic différentiel. Ces tests comprennent :

- Sigmoidoscopie: test qui examine la partie sigmoïde de l'intestin.
- La coloscopie: test qui examine le côlon.
- La tomodynamométrie: permet de voir s'il ya des changements dans la région pelvienne.

- Test de l'intolérance au lactose: permet de vérifier si les symptômes ressentis par les patients ne sont pas dus à l'intolérance au lactose.

- Les tests sanguins: observer si le patient ne présente pas une autre maladie comme une infection ou une maladie coeliaque.

Les complications

Le syndrome du côlon irritable ne provoque dans la plupart des cas aucune complication grave. Toutefois la diarrhée et la constipation peuvent provoquer ou aggraver les hémorroïdes. De plus, la diarrhée constante peut causer une perte de poids de façon rapide.

Ce syndrome peut aussi provoquer des troubles émotionnels et psychologiques. La crainte d'une diarrhée imminente peut stresser le patient et modifier ses activités quotidiennes, sa qualité de vie et sa confiance en soi. En outre, une gêne abdominale et la constipation peuvent laisser le patient dans un état de nervosité et perturber son état émotionnel qui peut de ce fait aggraver les symptômes.

Le traitement

Comme le syndrome du côlon irritable (SCI) a des causes principalement inconnues, le traitement est surtout symptomatique, cela signifie qu'on va soulager les symptômes du syndrome sans soigner la cause. Un bon contrôle du stress, une alimentation plus adaptée et quelques changements dans sa façon de vivre peuvent déjà permettre de soigner en grande partie cette affection. Lire aussi bons conseils syndrome côlon irritable et prévention syndrome côlon irritable - L'ingestion de fibres ou de suppléments à base de fibres comme le psylli et la méthylcellulose, utile surtout pour améliorer les symptômes de la constipation. A ingérer avec du liquide.

- Des anti-cholinergiques ou antispasmodiques, pour soulager les symptômes comme les crampes et les douleurs ;
- Des médicaments contre les ballonnements ;
- Des médicaments contre la diarrhée.

Des antidépresseurs, comme les inhibiteurs sélectifs du recaptage de la sérotonine. Cette classe de médicament est particulièrement importante, étant donné que de nombreux patients atteints de ce syndrome ont des symptômes de stress et de dépression associés.

In Creapharm

Cuisine

BOEUF AUX OIGNONS



Ingrédients :
500 g de viande de boeuf coupée en lamelles
600 g d'oignons coupés en petits morceaux
1 c. à café bien pleine de mélange (cumin, coriandre, réglisse, poivre, anis, écorce de fruits, cannelle)
sel
2 tomates
Huile

Préparation :
Faire revenir les oignons dans l'huile et les laisser fondre. Ajouter le bœuf et le faire saisir. Ajouter du poivre. Couper les tomates en quartiers et les incorporer pour faire un peu de jus (on peut aussi rajouter un demi-verre d'eau). Laisser mijoter à feu doux une dizaine de minutes, puis ajouter les épices. Bien remuer et laisser encore mijoter 5 à 10 minutes. Rectifier, si nécessaire, l'assaisonnement. Servir avec du riz blanc.

Beignets à la confiture



Ingrédients :
80 g de levure
1 verre d'eau
6 oeufs
8 c. à soupe de sucre
1 kg de farine
Huile pour friture
1 pot de confiture au choix

Préparation :
Mélanger la levure, le sucre, les oeufs préalablement battus en omelette, l'eau et la farine. Pétrir jusqu'à obtention d'une pâte homogène. Couvrir et laisser reposer pendant 1 heure 30. Étaler la pâte sur un plan de travail fariné et découper des cercles à l'aide d'un emporte-pièce ou d'un verre. Faire un trou au centre à l'aide d'un emporte-pièce plus petit. Laisser reposer une demi-heure. Faire chauffer l'huile dans une grande casserole. Plonger les beignets et les faire frire jusqu'à ce qu'ils soient dorés et gonflés. Les égoutter sur du papier absorbant. Couper les beignets en deux, les garnir de confiture, saupoudrer de sucre cristallisé.

SOINS ET BEAUTÉ

LE MAQUILLAGE DES FÊTES

Passer en beauté les nuits les plus festives de l'année est une affaire de femme. Que vous soyez active ou femme au foyer, une fois tous vos préparatifs bouclés, dîner, cadeaux... il est temps de penser à vous. Vous avez l'intention d'être éblouissante, et c'est bien naturel. Voici quelques conseils pour reussir votre maquillage et sublimer votre beauté.

PAR OURIDA AÏT ALI

Pour un teint idéal

Suivez un rituel correcteur, hydratez votre peau avec votre crème habituelle et appliquez votre fond de teint. La règle de base est de ne pas essayer de foncer ni d'éclaircir. Pour un effet transparence, trouvez la couleur la plus proche de votre carnation. Le rôle du fond de teint ne consiste pas à camoufler mais à unifier. Technique d'application : une noisette sur le front, le nez et le menton, que vous étirez avec la pulpe des doigts.

Pour les peaux sèches, il doit être léger



et liquide. Les peaux mixtes pourront fixer avec de la poudre libre transparente, pour plus de confort, utilisez de préférence un large pinceau.

Pour un regard magnétique

Généralement on conseille les couleurs «froides», bleues ou vertes pour les yeux foncés, et les nuances chaudes, or, prune, pour les yeux clairs. Mais en réalité, le

soir de fête, la règle du jeu est différente. L'essentiel est de tapisser la paupière mobile d'une nuance bleu ou or, les teintes phare de la fête : soulignez la paupière, débordez sur l'arcade sourcilière. Au ras des cils, tracez aussi un trait d'eye-liner, un peu épais. Pour le mascara, jouez la sobriété du noir. Misez par contre sur les sourcils, que vous avez pris soin d'épiler : n'oubliez pas que c'est eux qui définissent votre regard. Ensuite, équilibrez leur ligne, évitez le crayon mais préférez la poudre spécial yeux qui unifie la couleur.

La bouche en volume

Optez pour les volumes en harmonie avec des teintes irisées. Au préalable, la couleur a été fixée par une noix de base fixante. La meilleure façon de ne pas faire d'impair, et ensuite de définir la bouche au crayon et de la remplir au pinceau. Vous aurez choisi un rouge à lèvres super hydratant pour garder une bouche lisse qui ne s'assèche pas. Déposez pour finir une touche de gloss au creux des lèvres.

Le petit plus : le corps bijou

Au préalable vous aurez pris soin d'hydrater votre peau avec une huile sèche satinée ou une crème moelleuse. Appliquez ensuite le voile en couche fine. Pour un effet décolleté de fête, concentrez votre attention sur les épaules, le décolleté. Résultat : un effet lumière instantané. Eh bien, brillez maintenant !

LE VINAIGRE

CES PRINCIPALES VERTUS

Depuis toujours, on accorde beaucoup de vertus au vinaigre, bien qu'elles ne soient pas toutes prouvées scientifiquement. Voici les principales vertus :

Pour la conservation

On peut conserver plusieurs mois des fruits et légumes frais en les immergeant dans du vinaigre et en les mettant dans un bocal hermétiquement fermé.

On arrose de vinaigre les aliments découpés quelque temps avant la cuisson pour éviter qu'ils ne noircissent.

Pour le corps

Le vinaigre contient des vitamines (notamment B et D), des oligo-éléments, des enzymes et des acides aminés essentiels. Le vinaigre de cidre en particulier contient du bêta carotène riche en vitamine A antioxydant.

Le vinaigre stimule l'appétit et facilite la digestion.

Il a des qualités astringentes, resserre les pores de l'épiderme et peut être utilisé pour désinfecter et soigner des plaies et brûlures légères. On le conseille égale-

ment pour faire briller les cheveux ou aussi contre les pellicules et les poux !

Pour la vaisselle

Il redonne de l'éclat aux verres en cristal et aux couverts en argent. Après un pique-nique, lorsqu'on n'a pas d'eau et de produit vaisselle sous la main, il permet de désinfecter la vaisselle pour le repas suivant.

Pour le linge

Il fixe les couleurs des vêtements. Le mélange lait et vinaigre permet d'éliminer certaines tâches.

C'est un détartrant

L'acide acétique du vinaigre attaque les dépôts calcaire. Pour entretenir le siphon de son évier ou la cuvette des toilettes on peut donc y mettre un verre de vinaigre et laisser agir 10 minutes.

Il désodorise

Pour chasser les odeurs de cuisson de votre four, faites bouillir dans une casserole de l'eau vinaigrée.



Pour chasser les mauvaises odeurs de votre réfrigérateur, placez-y un bol d'eau vinaigrée.

Et aussi... il fait fuir les moustiques !

Trucs et astuces

SAVON MAISON



Lorsque vous avez une quantité de bout de savon, ne les jetez pas. Faites-les chauffer au bain marie. Attendez que ça fonde, que ça refroidisse puis confectionnez des petites savonnettes que vous utiliserez.

SAC EN DAIM QUI DÉTEINT



En été, un sac en daim foncé promené sur la hanche peut se déteindre. Pour éviter cela, faites chauffer du son au bain-marie, frottez votre sac avec et brossez bien. Vous n'aurez plus d'accident de ce genre.

PRÊTER N'EST PAS DONNER !

A force d'avoir perdu nombre de livres passés à on ne sait qui, on finit par hésiter à prêter. En inscrivant systématiquement son nom sur les livres et en tenant une liste des emprunteurs, les ouvrages prêtés reviennent bien plus vite !



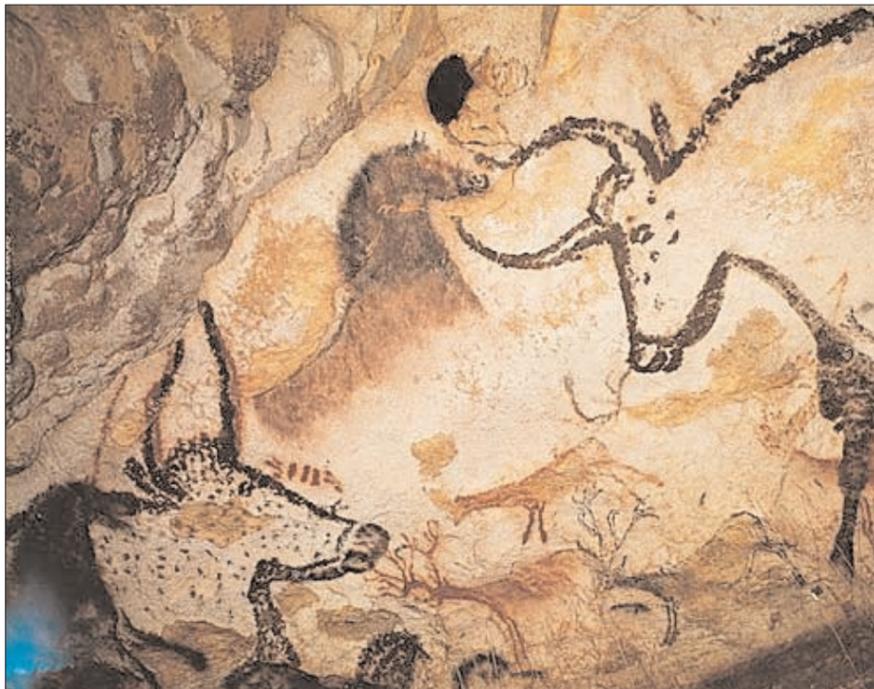
O. A. A.

Le Facebook des cavernes exhumé !

Mark Zuckerberg n'aurait rien inventé ! C'est tout du moins ce que pense l'archéologue Mark Sapwell, de l'université de Cambridge au Royaume-Uni. Le jeune chercheur pense, en effet, avoir mis la main sur une version primitive de mur Facebook, datant de l'âge du Bronze (soit approximativement entre - 2200 et - 800 avant J-C).

L'idée lui est apparue en étudiant deux sites archéologiques du grand nord européen, Nämforsen en Suède et Zalavrug en Russie. Les roches de ces deux espaces approximativement de la taille d'un terrain de football, situés en bord de rivière, au niveau de chutes d'eau ou de rapides, sont recouverts de près de 2 500 dessins et symboles, peints sur la roche ou encore gravés dans la pierre.

Quel rapport avec les réseaux sociaux ? En étudiant l'ensemble des œuvres de nos lointains ancêtres à l'aide d'un logiciel dernier cri, Mark Sapwell s'est aperçu qu'elles étaient le fruit de nombreuses interactions entre individus, peuplades et ce, sur plusieurs générations. Ainsi, les scènes d'abord peuplées d'animaux, puis d'hommes, de bateaux et même de créatures hybrides telles que des centaures et des sirènes, ont été modifiées, enrichies, durant des siècles, voire des milliers d'années. Parfois des symboles très simples ont aussi été apposés à côté des dessins



comme en signe d'approbation, à la manière d'un "like" sur un statut Facebook.

Besoin de connexion

Pour Mark Sapwell, ces sites archéologiques sont un témoignage du souhait de communication et de "connexion" de nos ancêtres avec leurs semblables, y compris avec des pêcheurs-chasseurs-cueilleurs appartenant à d'autres tribus.

Le passage des hommes à ces endroits s'explique très certainement par le fait qu'ils étaient obligés de quitter leur canot et de le porter afin d'éviter une zone dangereuse pour la navigation. Mais l'archéologue pense aussi que ces gens ont fait halte là parce qu'ils savaient que d'autres l'avaient fait avant eux.

Chacun leur tour, ils ont alors laissé une trace de leur passage sur la roche, répondant aux messages d'autres voyageurs. C'est en tout cas la théorie de Mark Sapwell.

L'ADN des poissons utilisé pour éviter la pêche illégale



Des marqueurs génétiques basés sur les méthodes d'analyse les plus récentes peuvent permettre de déterminer avec une précision médico-légale l'origine des poissons, et ainsi contribuer à la lutte contre la pêche illégale, selon une étude publiée mardi dans Nature Communications. Une équipe internationale de scientifiques a développé des outils d'analyse ADN (SNP ou polymorphisme mononucléotidique), utilisables pour tracer l'origine du poisson tout au long de son parcours, «du filet de pêche à l'assiette».

Une fiabilité de 93% à 100%

Les chercheurs ont montré l'efficacité de leur méthode sur quatre espèces commerciales européennes, la morue de l'Atlantique, le hareng de l'Atlantique, la sole commune et le merlu européen, toutes menacées par la surpêche. Ils ont

découvert que l'origine des poissons pouvait être attribuée correctement avec une fiabilité de 93% à 100%. Selon les chercheurs, cette méthode peut être développée ultérieurement pour les autres espèces de poisson. La pêche illicite ou non déclarée, qui représente jusqu'à un quart des prises, joue un rôle important dans la surexploitation des stocks de poissons mondiaux. Des certificats de capture précisant l'espèce et la région d'origine sont, désormais, exigés pour les poissons et produits dérivés commercialisés au sein de l'UE. Mais il manque encore les moyens de contrôler de façon indépendante ces certificats. «Dans certaines circonstances, en particulier pour les poissons transformés ou cuits, il peut être très difficile d'identifier les espèces, et encore davantage leur origine», a souligné un des chercheurs, le Pr Gary Carvalho (Université de Bangor, Royaume-Uni), coordinateur du projet FishPopTrace.

Unique : un requin qui devient végétarien !

Selon le DailyMail, un des requins nourrices d'un aquarium britannique est devenu tellement végétarien que ses soigneurs sont obligés de dissimuler du poisson dans ses légumes - seuls aliments qu'il accepte - pour qu'il ait un semblant d'alimentation normale.

Au Centre national de la faune marine de Birmingham, un pensionnaire cause du souci au personnel soignant. Florence, un requin nourrice d'1,80 m, qui, après avoir survécu à une grave infection, est devenu... végétarien ! - le seul squalé végétarien du monde, bien sûr. Expédiée de Floride en 2009, Florence, mal en point à son arrivée en Angleterre, a subi une échographie qui a révélé la présence, à l'intérieur de sa gueule, d'un hameçon rouillé.

Opérée et soignée aux antibiotiques par un vétérinaire spécialisé de Bristol, elle s'est rétablie, mais a opté depuis pour un régime plutôt original pour un requin. "Les requins nourrices broutent occasionnellement les algues, à l'état sauvage, et nous n'étions pas trop surpris quand elle a d'abord volé une partie des végétaux desti-



nés à Molokai [sa colocataire, une tortue verte]. Nous ne nous attendions simplement pas à ce qu'elle devienne complètement végétarienne...", a expliqué son soigneur, Graham Burrows.

Désormais, "nous devons cacher des morceaux de poisson à l'intérieur des bâtonnets de céleri, des concombres et entre les feuilles de laitue pour l'obliger à les manger. Et ils doivent être bien cachés, parce que si elle se rend compte qu'ils sont là, elle dédaigne l'offrande et attend une option strictement végétarienne". Un brusque changement de régime auquel les soigneurs et autres spécialistes n'ont pas réussi à trouver d'explication.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

CHALUMEAU À GAZ

Inventeur : **Robert Hare** Date : **Dans les années 1800** Lieu : **Etats-Unis**

L'histoire du chalumeau à gaz a commencé dans les années 1800 avec le professeur de chimie Robert Hare. Il a inventé le chalumeau oxyhydrique qui consiste en un mélange d'oxygène et d'hydrogène, dont la température est estimée à 2000 degré C. Plusieurs années plus tard, Henry Chatelier observait, quant à lui, la température de combustion du mélange d'oxygène et d'acétylène en plus d'envisager en 1898 qu'il soit utilisé avec un brûleur pour la soudure et le découpage des métaux



Brad Pitt

Toujours aussi beau
et souriant !



Nous l'attendions avec hâte, le voici enfin ! Brad Pitt est arrivé à Cannes, sourire aux lèvres et stylo à la main pour signer des

autographes, avant de se rendre à la conférence de presse de son film présenté en compétition lors du festival, Cogan, la mort en douce (Killing them softly) d'Andrew Dominik.

Natasha Poly

Dangereusement sexy

Lors de la soirée Chopard Mystère organisée lundi à Cannes, Natasha Poly a confirmé son statut de mannequin dangereusement sexy. La jolie Russe ne se laisse pas intimider par le red carpet (ce serait plutôt le contraire) et après avoir paradé dans une robe verte façon léopard, elle ressort les griffes dans une robe fendue. Natasha Poly reste insoumise, pour le plus grand plaisir des photographes qui capturent chacun de ses mouvements.



Usher

Accusé d'être un mauvais père, il fond en larmes au tribunal !

Le 21 mai, Usher a passé une bonne partie de sa journée au tribunal d'Atlanta, en Georgie. Le chanteur est en pleine guerre contre son ex-femme Tameka Foster, qui entend le priver de leurs deux enfants. Devant le juge en charge de l'affaire, il a fondu en larmes... L'avocat de Tameka Foster n'a pas lésiné sur les moyens pour étayer ses accusations, montrant des images d'Usher en train de faire la fête. Des clichés pris en février dernier, dont la vue a bouleversé le chanteur. Il n'a en effet pas pu retenir ses larmes, conscient que ces photos ne plaideraient bien sûr pas en sa faveur...

Beyoncé

Elle se la joue naturelle pour donner une leçon de billard !

Dans la vie intime, Beyoncé est quelqu'un qui aime rigoler et n'a rien à voir avec l'image de diva qu'elle renvoie. Quand on voit des vidéos comme celle qui vient d'être postée et qui montre la star américaine en train de jouer au billard, on y croit. Complètement décontractée, Beyoncé y explique comment gagner.



Nicole Richie

Beauté envoi-rante en plein New York

Il n'y pas qu'à Cannes que la beauté et le glamour sont à l'honneur ! Dans la soirée du 21 mai, avaient lieu à Londres les FiFi Awards 2012, qui récompensent les meilleurs parfums de l'année. Un événement envoi-rant, donc, au cours duquel Nicole Richie a fasciné par sa classe... La créatrice de 30 ans était tout simplement sublime dans sa robe noire Emilio Pucci, portée avec une pochette House Of Harlow 1960 et des souliers Brian Atwood.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03h46
Dohr	12h45
Asr	16h34
Maghreb	19h55
Icha	21h30

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 1580 | jeudi 24 mai 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

USM ALGER :

"J'ai rencontré Geiger mais Ighil restera au club"

Le président de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), Ali Haddad, a indiqué, hier, qu'il avait rencontré, la veille, l'entraîneur Alain Geiger, vainqueur avec l'ES Sétif du doublé coupe-championnat cette saison, pour l'engager en prévision de la saison à venir, tout en réitérant sa confiance à son coach actuel, Meziane Ighil. "J'ai rencontré Geiger mardi, un entraîneur dont l'USMA a besoin de ses services, comme elle a besoin également des services d'Ighil. D'ailleurs, rien ne se fera dans le club sans ce dernier", a déclaré le président usmiste lors d'une conférence de presse tenue au stade Omar Hamadi de Bologhine (Alger). Le conférencier n'a pas voulu donner plus de détails sur les missions qu'il compte confier à chacun des deux entraîneurs, se contentant de dire que "l'ambitieux projet de l'USMA a besoin de nombreuses compétences du genre de Geiger". Haddad, qui ne s'est pas attardé sur la teneur de la discussion qu'il a eue avec Geiger, n'a ni confirmé ni infirmé l'engagement du technicien suisse, dont le contrat à l'ESS vient d'expirer, avec les "Rouge et Noir" de la capitale. Il a annoncé, en outre, qu'il comptait voir Ighil dans "les jours à venir", afin de connaître "ses intentions" à propos du poste qu'il souhaite occuper dans le club à l'avenir. "Une chose est sûre, Ighil restera avec nous pour occuper le poste qu'il voudra", a-t-il ajouté. En attendant, l'ancien sélectionneur national est déjà chargé d'une



mission précise, celle d'élaborer la liste des joueurs à libérer ainsi que ceux à recruter, selon le président du club de Soustara. Evoquant justement le recrutement, l'orateur n'est pas du tout "refroidi" par l'"échec" de l'opération en question lors de la défunte saison, qui a vu l'USMA terminer à la 3e place en championnat et être éliminée en quarts de finale de la coupe d'Algérie, en dépit des grosses sommes dépensées pour engager une quinzaine de joueurs. Dans le même ordre d'idées, Ali Haddad s'est engagé à poursuivre sa politique en matière de recrutement qui consiste à "engager les meilleurs joueurs disponibles" sur la scène nationale et africaine et à "n'importe quel prix", a-t-il réitéré.

LE CHANTEUR ÉGYPTIEN HANY SHAKER

«Je n'oublierai jamais les encouragements de Warda»

Le chanteur-compositeur et acteur égyptien Hany Shaker a déclaré, mardi à Rabat, qu'il n'oublierait jamais les encouragements et l'aide apportés, à ses débuts dans le monde de la musique et du spectacle, par la grande diva de la chanson arabe Warda El Djazaïria. «Je n'oublierai jamais les encouragements et l'aide que Warda, cette grande dame de la chanson arabe, m'a apportés à mes débuts sur la scène artistique», a déclaré l'artiste égyptien lors d'une conférence de presse précédant le concert qu'il doit donner, lundi soir à Rabat, dans le cadre du 11e festival Mawazine, rythme du monde (18-26 mai). Il a précisé que la regrettée Warda l'avait accompagné et soutenu à ses débuts tout comme l'avaient fait les grandes chanteuses égyptiennes Faiza et Chadia, en ajoutant qu'à chacun de ses concerts, la diva algérienne avait toujours insisté pour qu'il soit présent. Hany Shaker a également souligné la grande personnalité de la cantatrice, sa générosité et son sens de la sol-

idarité. "Pour avoir été son voisin immédiat durant huit ans, puisque nous habitons la même immeuble au Caire, je peux témoigner que Warda était une grande dame qui dégageait un grand humanisme, ne serait-ce que par son comportement, son attitude et son amour au quotidien portés à mes enfants", a tenu à faire savoir Hany Shaker avant d'annoncer qu'il allait lui rendre hommage lors de son concert dans la capitale marocaine. Warda El Djazaïria est décédée, jeudi dernier au Caire, à l'âge de 72 ans, suite à une crise cardiaque. Elle a été inhumée samedi au cimetière d'El-Alia à Alger en présence d'une foule nombreuse, composée d'officiels nationaux et arabes, d'artistes, d'hommes de culture et de beaucoup d'admirateurs.



SUITE À L'ABONDANCE DES FOURRAGES

Les prix des ovins grimpent

Les cours du cheptel ovin connaissent ces derniers temps une remarquable augmentation au niveau des marchés hebdomadaires à bestiaux de la wilaya de Djelfa, où le prix d'un agneau d'une année sur pieds, de 15 à 20 kg, dépasse les 20.000 dinars, contre 15.000 dinars l'année dernière, a-t-on constaté. Selon des éleveurs et des maquignons de cette région des Hauts-Plateaux, interrogés par l'APS, cette hausse des prix des ovins, dont est réputée la wilaya, s'explique essentiellement par "l'abondance" des fourrages, induite, cette année, par une plu-

viométrie généreuse. La disponibilité de l'herbe, synonyme de la baisse des coûts d'élevage, a encouragé les éleveurs à "garder" et à "engraisser" davantage leurs bêtes, fait qui a entraîné sur le marché, la restriction de l'offre par rapport à la demande. De ce fait, il en est résulté que les prix du mouton se négocient dans une fourchette comprise entre 15 et 25 000 dinars, comme il a été constaté dans plusieurs marchés hebdomadaires de la wilaya, à l'instar de ceux de Hassi Bahbah, d'El Th'nine et de Ain Romia. Le prix du kg

de viande ovine varie, quant à lui, entre 900 et 950 dinars. Au niveau des mêmes marchés, le prix d'une brebis accompagnée d'un agnellet, fluctue entre 30 à 35.000 dinars, alors qu'auparavant elle était cédée entre 20 et 25.000 dinars. Le prix d'une brebis (sans agneau), varie entre 18 et 23.000 dinars, sachant qu'elle est destinée également à l'abattage. Le prix du kg de viande de brebis oscille entre 700 et 750 dinars, tel qu'affiché au niveau des étals des bouchers locaux.

Très Libre

sidou@lemidi-dz.com

PARENTS FUMEURS

Des conséquences dramatiques sur les enfants

Les enfants exposés au tabagisme de leurs parents pourraient souffrir plus tard de graves problèmes de santé cardiovasculaires, selon une étude australienne publiée mercredi. L'Institut de recherche Menzies en Tasmanie (Sud) a récupéré des données d'une étude australienne et finlandaise qui avait examiné il y a 20 ans des enfants, devenus aujourd'hui des trentenaires. L'étude de ces données montre que ceux exposés à un tabagisme passif pendant leur enfance ont moins d'élasticité dans leurs artères, indicateur d'une mauvaise santé cardiovasculaire. Il a déjà été montré que le tabagisme passif est nocif mais il s'agit de la première étude dans le monde examinant ses effets à long terme sur l'état des vaisseaux sanguins, a

noté l'auteur de la recherche Seana Gall. "Nous avons regardé l'élasticité des vaisseaux en mesurant la capacité de l'artère du bras à se détendre et se contracter", a-t-elle expliqué. "Nous avons trouvé que les personnes exposées au tabagisme de leurs parents lorsqu'ils étaient enfants avaient moins d'élasticité artérielle, un indicateur d'une faible santé cardiovasculaire". "Ces effets ont été observés jusqu'à 27 ans après (l'enfance), ce qui suggère un effet irréversible et à long terme du tabagisme passif pendant l'enfance sur l'état des artères", a précisé la chercheuse. Pour ses résultats, l'étude a pris en compte le tabagisme, ou l'absence de tabagisme, de ces personnes devenues adultes.

RÉFÉRENCE RELIGIEUSE DE L'ALGÉRIE

La nécessaire préservation

Le directeur de la culture islamique au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouzid Boumediene, a appelé, hier, à Alger, l'élite religieuse en Algérie à participer à la préservation de la référence religieuse du pays. M. Boumediene a précisé, lors d'une journée d'étude destinée aux enseignants des instituts de formation des imams, que l'élite religieuse en Algérie était appelée "à dispenser un enseignement qui tient compte de l'authenticité et la spécificité de

l'Algérie et prémunit sa référence religieuse". Pour ce faire, il a proposé la création de sites internet au niveau des centres de formation spécialisée et des établissements relevant du secteur des affaires religieuses pour y publier les oeuvres réalisées, qui serviront, à leur tour, de "repère" pour préserver la référence religieuse de l'Algérie. Selon M. Boumediene, le rôle de l'imam consiste en la préservation de l'identité nationale, notamment à travers sa compétence et sa capacité à réciter et analyser les textes coraniques.

Intervenant à cette occasion, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouabdallah Ghlamallah, s'est félicité de la participation, pour la première fois, de la femme à la formation des imams, ajoutant que le secteur compte cinq (5) formatrices, notamment en histoire et en langue arabe. Le ministre, a par ailleurs, donné quelques orientations aux enseignants qui sont, a-t-il dit, responsables de la formation d'une élite chargée, à son tour, de l'orientation religieuse de la société. Sur un autre registre, le directeur de l'orientation religieuse et l'enseignement coranique au ministère, Youcef Belmehdi, a indiqué que la responsabilité des formateurs des imams "ne se résume pas à l'enseignement, elle englobe aussi la formation éthique et spirituelle". Il a affirmé qu'une grande responsabilité incombe aux enseignants des instituts de formation pour former les gestionnaires de la mosquée qui est la principale institution de la société.